



© La boîte à sourires

PAYS DE LORIENT

LES PORTEURS DE PROJET ACCOMPAGNÉS PAR INITIATIVE PAYS DE LORIENT 2018-2022 ÉTAT DES LIEUX ET ENQUÊTE

Christine Boissonnot-Delachienne
02 97 12 06 69

Équipe projet

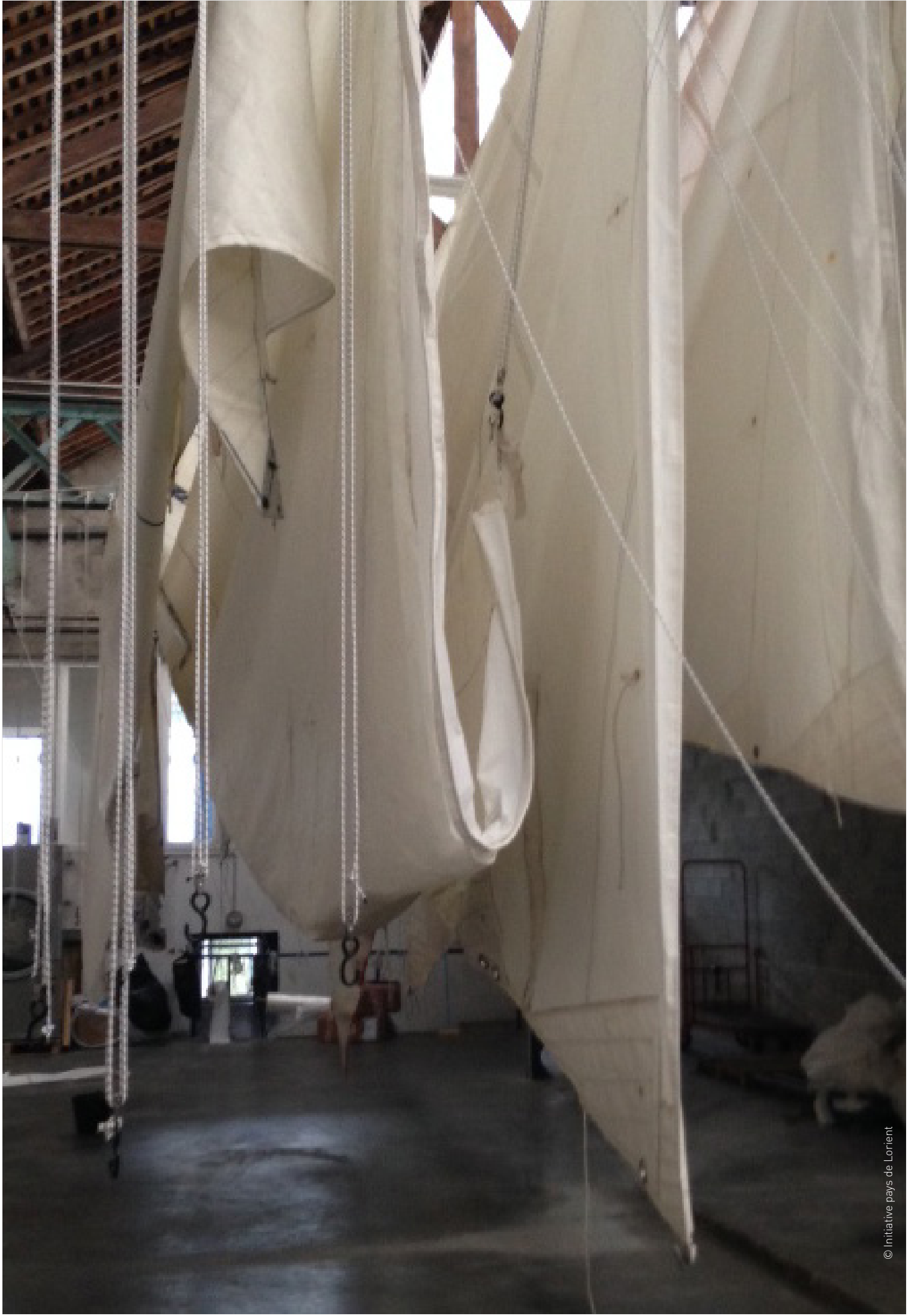
Christine Boissonnot-Delachienne,
Gilles Poupard,
Solen Le Calvé,
Laura Kerhoas,
Jean-Christophe Dumons

Directeur de la publication : Pascal Le Liboux
ISSN 2118-1632

*AudéLor et Initiative Pays de Lorient tiennent à **remercier** particulièrement
l'ensemble des **110 porteurs de projet** accompagnés sur la période 2018-2022
qui ont **participé à cette enquête.***

SOMMAIRE

Principaux résultats.....	5
1. Objectifs de l'étude et méthode suivie.....	6
2. L'accompagnement des porteurs de projets : données de cadrage.....	10
3. Retours d'expérience sur la création d'entreprise : les plus et les moins.....	20
4. Les résultats économiques	25
5. Des perspectives plutôt positives	32
6. L'accompagnement par Initiative Pays de Lorient	36
7. L'accompagnement par d'autres structures avant et après la création.....	40



PRINCIPAUX RÉSULTATS



2018-2022 : une réelle dynamique

- **11,5 emplois pour 10 000 habitants**, c'est le ratio d'emplois créés ou maintenus par les entreprises aidées par le réseau Initiative Pays de Lorient en 2022 (12,3 pour la Bretagne et 8,5 pour la France*)
- **310** porteurs de projet aidés (dont le prêt a été décaissé) soit 72 % des porteurs de projet passés en comité
- **259** entreprises aidées
- En moyenne, 86 passages en comité/an
- **+ 30 %** de passage en comité
- **2 M€** de prêt d'honneur ont été accordés



Les profils : mixité et satisfaction d'avoir entrepris

- **41 %** de femmes accompagnées
- **76 %** de diplômés bac ou supérieur
- **69 %** avaient déjà une expérience dans le secteur d'activité de leur projet
- 3 secteurs d'activité dominant : commerce de détail, restauration/café, bâtiment/construction
- Le souhait d'être indépendant est la première raison à la création / reprise d'entreprise
- Avec le recul, 89 % sont satisfaits d'avoir réalisé leur projet
- **65 %** des porteurs de projet ont néanmoins rencontré des difficultés
- **61 %** des porteurs de projet n'ont pas été aidés au démarrage par une autre structure
- **19 %** des porteurs de projet aidés par Initiative Pays de Lorient ont bénéficié du Pass Commerce



Des résultats économiques encore modestes mais des emplois créés

- Des chiffres d'affaires plus élevés en reprise qu'en création
- 3 secteurs affichent des chiffres d'affaires supérieurs ou égaux à 100 K€ : commerce de détail, bâtiment/construction et restauration/café
- Des salaires perçus plutôt faibles : 37,5 % des porteurs de projet perçoivent un salaire inférieur au SMIC mensuel
- Une augmentation de **+ 50 %** des emplois entre le démarrage et la situation actuelle
- **+ 121 emplois** projetés d'ici à 3 ans notamment dans le commerce et la restauration



Des niveaux de satisfaction élevés

- **94 %** des porteurs de projet ont le sentiment d'avoir été accompagnés et aidés
- Forte satisfaction sur la qualité de vie du lieu d'activité : 94 %
- Le parrainage : une pratique encore discrète (27 % des porteurs de projet), mais qui génère de la satisfaction (83 % de satisfaits)

*hors collectivités et départements d'Outre-Mer



1. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE ET MÉTHODE SUIVIE

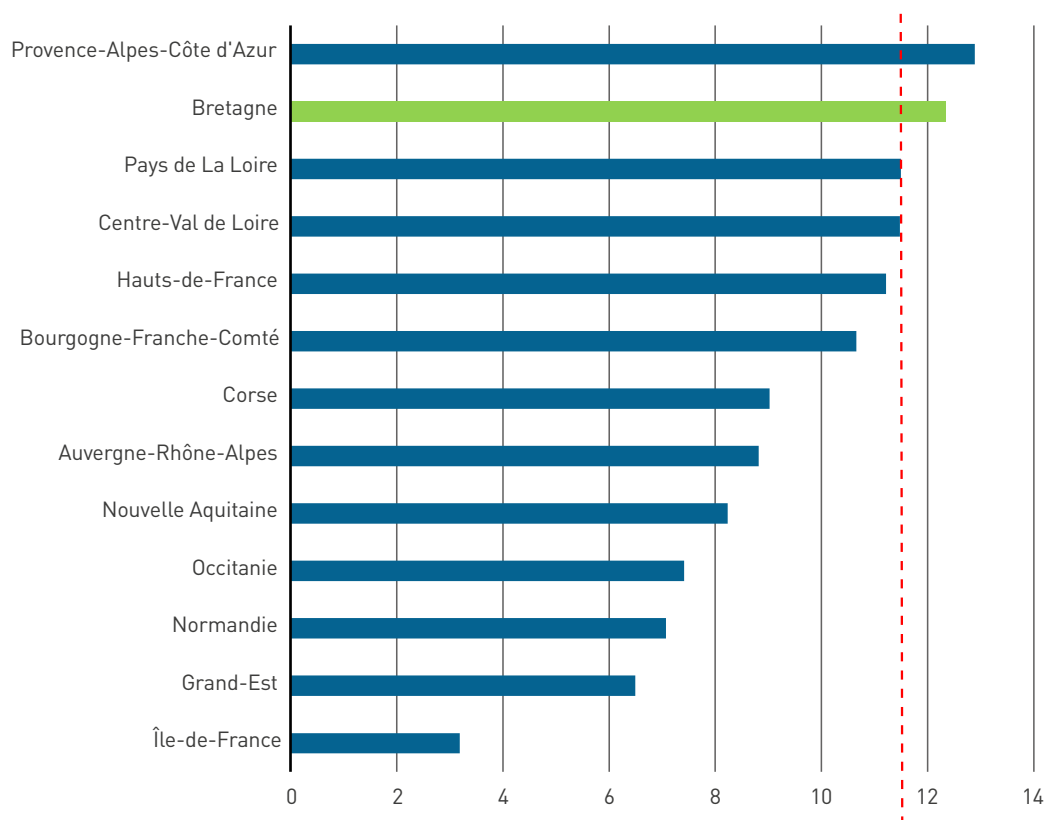
La vitalité entrepreneuriale d'un territoire participe à son dynamisme et à son attractivité. Pour cela, l'accompagnement des porteurs de projet est au cœur des actions de développement économique local. Créé en 1985, le réseau Initiative France est le premier réseau associatif qui finance et accompagne les porteurs d'un projet de création, reprise ou de développement d'entreprise. Ce réseau est fortement ancré localement avec 207 associations et 770 lieux d'accueil répartis sur l'ensemble du territoire français (métropole et outre-mer). La Bretagne compte 20 implantations locales.

Initiative Pays de Lorient accompagne depuis 1998 les porteurs de projet dans les phases de démarrage et de financement de l'activité. L'association propose notamment un prêt d'honneur à la personne. Ce prêt à taux zéro, de 2000 € à 25 000 €, a pour objectif de renforcer les fonds propres des porteurs de projet et de faciliter ainsi l'obtention d'un prêt bancaire. Ce prêt d'honneur ne nécessite ni caution ni garantie personnelle.

Au sein du réseau Initiative, la Bretagne fait partie des territoires les plus dynamiques en matière de création ou de maintien d'emplois grâce aux entreprises aidées. Elle se situe au second rang juste après la région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec **12,3 emplois créés pour 10 000 habitants en 2022**. Ce taux est de 11,5 pour Initiative Pays de Lorient sur la période 2018-2022 soit un taux supérieur à celui de beaucoup de régions.



Emplois créés ou maintenus par les entreprises aidées par le réseau Initiative (emplois pour 10 000 habitants) en 2022



Sources: Réseau Initiative, INSEE
Réalisation AudéLor

Initiative Pays de Lorient intervient sur les intercommunalités de Lorient Agglomération et de Blavet Bellevue Océan Communauté (30 communes et 224.082 habitants).

L'objectif de l'étude est d'obtenir une vision d'ensemble des profils des porteurs de projet aidés ces 5 dernières années (2018-2022), plus particulièrement sur :

- leur situation aujourd'hui ;
- leurs besoins ;
- leur(s) opinion(s) sur l'accompagnement et sur le territoire.



Méthodologie

Pour réaliser cette étude, AudéLor, en partenariat avec Initiative Pays de Lorient, s'est appuyé sur 2 sources d'informations :

- la base de données de l'ensemble des porteurs de projet qui sont passés en comité entre 2018 et 2022 ;
- une enquête réalisée auprès des porteurs de projet qui ont bénéficié d'un prêt et qui l'ont décaissé entre 2018 et 2022. Ainsi, 270 questionnaires ont été envoyés le 14 septembre. Des relances ont été réalisées : par mail le 26 septembre et par téléphone les 3 et 4 octobre 2023. **110 réponses ont été obtenues soit un taux de réponse de 40 %.**

INITIATIVE PAYS DE LORIENT :

UNE STRUCTURATION AUTOUR DE VALEURS FORTES

Initiative Pays de Lorient est une association régie par la loi 1901, elle est organisée autour de plusieurs valeurs centrales qui ont été formalisées dans une charte éthique et une démarche qualité. Ces valeurs garantissent aux porteurs de projet et aux partenaires les principes de fonctionnement fondateurs suivants : professionnalisme, autonomie du créateur, confiance et écoute.

Initiative Pays de Lorient est par ailleurs organisée autour de 2 axes essentiels :

- **un ancrage local.** La plateforme est profondément attachée à son territoire d'intervention, et ce, grâce à l'implication des nombreux bénévoles actifs. Cela permet de construire et d'entretenir une bonne connaissance de l'écosystème entrepreneurial du pays de Lorient ;
- **un caractère partenarial fort.** L'action d'Initiative Pays de Lorient repose également sur les partenariats noués avec les acteurs publics et privés qui partagent ses valeurs et son projet : Lorient Agglomération via AudéLor, BPI, la Région Bretagne et les autres structures d'accompagnement d'entrepreneurs (BGE Morbihan, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, France Active Bretagne et la Technopole de Lorient).

Le fonctionnement de l'association est géré de manière bénévole par les organes suivants :

- **assemblée Générale** : organe souverain de l'association, elle rassemble chaque année tous les membres de l'association pour faire le point sur l'activité de l'année écoulée et décider de l'adoption de nouvelles résolutions ;
- **conseil d'Administration** : composé de représentants du territoire et de personnalités qualifiées élus lors de l'Assemblée Générale, il a pour rôle majeur d'établir la stratégie globale de l'association ;
- **bureau** : émanation du Conseil d'Administration, il est composé d'un président, d'un trésorier, d'une secrétaire et de deux vice-présidents : l'un en charge de la communication et le second du parrainage. Il assure la gestion courante de l'association et assume l'administration de l'association.

Les deux salariées de la plateforme (1,5 ETP) viennent compléter cette équipe bénévole et sont en charge de l'animation d'Initiative Pays de Lorient.

INITIATIVE PAYS DE LORIENT :
LES ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT



Vérification de l'éligibilité



1^{er} rendez-vous d'accueil

Faire le point sur le projet et vérifier que le dispositif est adapté



Constitution du dossier de demande



Présentation du dossier devant le comité d'agrément*

qui décidera de l'attribution du prêt



3 types de décisions :

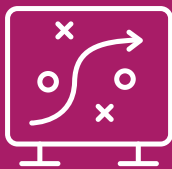
accord / ajournement / refus



Suivi du démarrage de l'activité

il est possible de bénéficier d'un parrainage de
bénévole expérimenté

* Le comité d'agrément est constitué de chefs d'entreprises, d'experts-comptables, de banquiers, de juristes et de spécialistes de la création/reprise d'entreprise. L'ensemble des membres sont bénévoles, ils viennent faire profiter les porteurs de projet de leurs compétences.



2. L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET : DONNÉES DE CADRAGE

COMITÉS ET OBTENTION DE PRÊTS

Sur la période 2018-2022, **108** comités ont eu lieu.



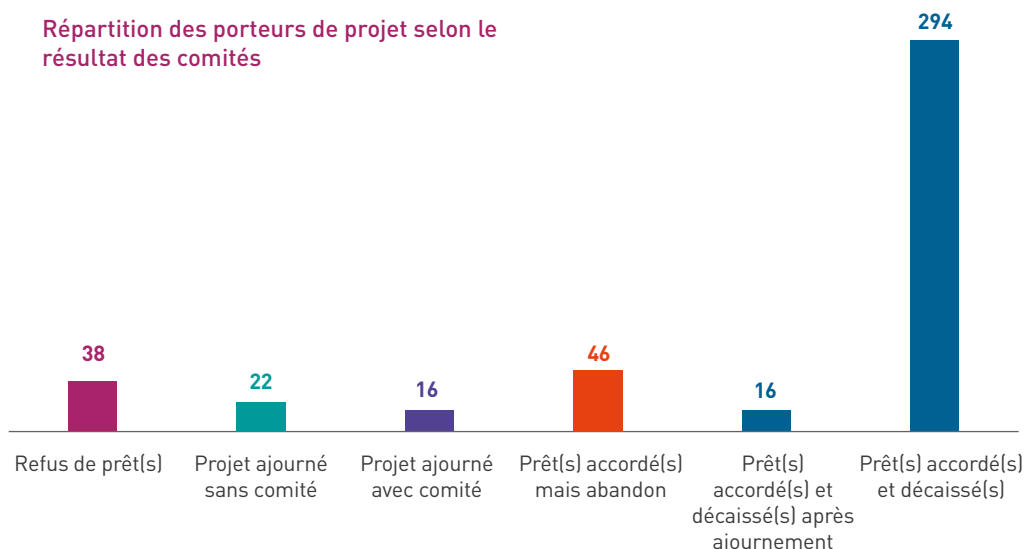
432 porteurs de projets ont fait appel à Initiative Pays de Lorient (IPL) entre 2018 et 2022, soit **86 porteurs de projet en moyenne par an**. Parmi eux, 24 porteurs de projet ont sollicité plusieurs fois Initiative Pays de Lorient : 16 pour un nouveau rendez-vous suite à un ajournement, et 6 pour un projet différent concernant leur entreprise (croissance, investissements...).

Sur la période, **356 porteurs de projet ont bénéficié d'un prêt**, soit **82 % de ceux passés en comité**. 11 % ont vu leurs prêts accordés mais ont abandonné : soit le projet ne s'est pas réalisé, soit les banques n'ont pas suivi.

310 porteurs de projet (294+16) ont bénéficié d'un prêt et l'ont décaissé, soit **72 % des porteurs de projet** passés en comité.

16 porteurs de projet ont sollicité Initiative Pays de Lorient pour un 2^e rendez-vous (suite à un premier passage en comité) et ont obtenu un prêt. Ils sont donc comptabilisés 2 fois (graphique ci-dessous).

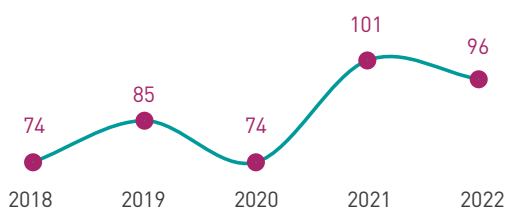
Répartition des porteurs de projet selon le résultat des comités



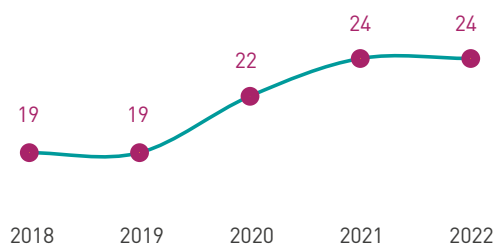
Source : base de données ensemble porteurs de projet 2018-2022

Entre 2018 et 2022, le nombre de passages en comité (Initiative Pays de Lorient) a augmenté de 30 % (+22 passages), le nombre de comités par an est passé de 19 en 2018 à 24 en 2022.

Évolution du nombre de passages comité
2018-2022



Nombre de comités par an



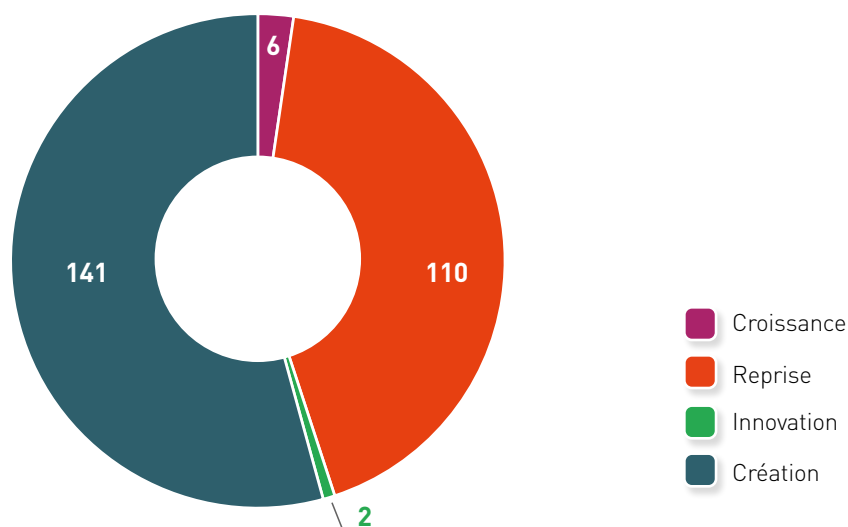
Source : base de données ensemble porteurs de projet 2018-2022

QUELS SONT LES PROJETS AIDÉS ?

À l'origine de la demande : 54 % de créations

Sur les 259 entreprises aidées, la majorité sont des projets de création (54%). 43 % des projets correspondent à des reprises et seulement 2,3 % à des projets de croissance.

Origine de la demande
(en nombre d'entreprises)



Source : base de données ensemble porteurs de projet 2018-2022

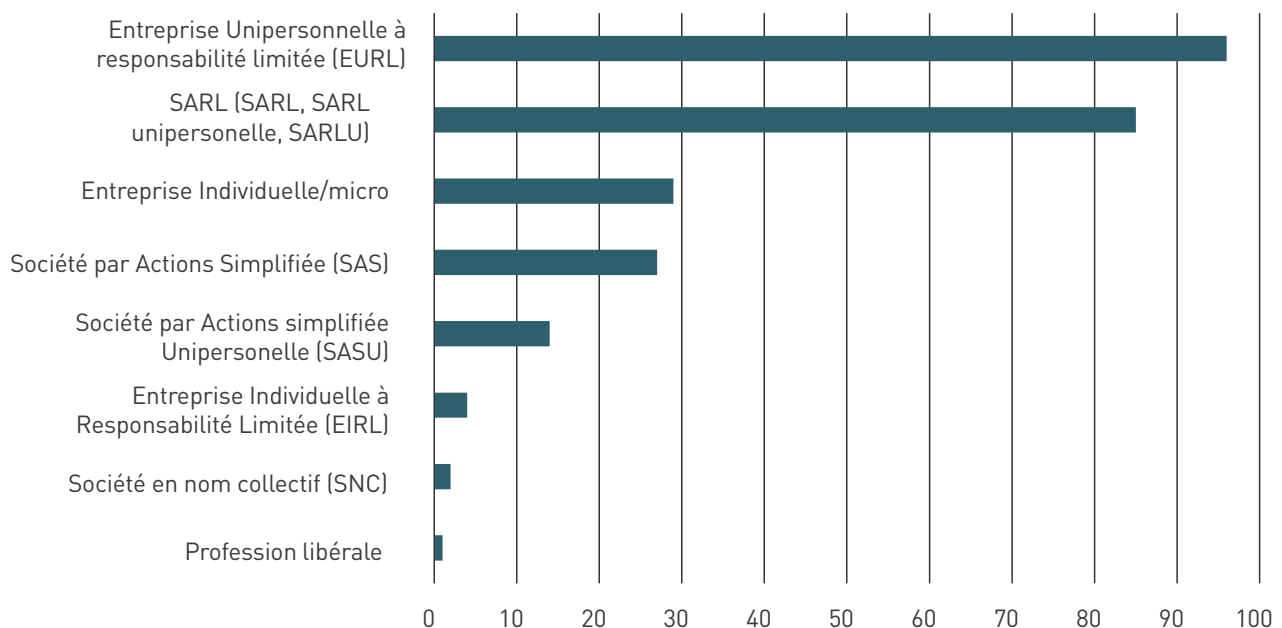
80 % des projets portés par une seule personne

Sur l'ensemble des projets aidés, 80 % sont portés par une seule personne. 20 % des projets impliquent au moins 2 personnes.

Peu de microentreprises accompagnées

37% des entreprises créées sont des EURL et 33 % des SARL. Seulement 11 % sont des microentreprises. Cette répartition varie assez fortement avec les statuts des entreprises créées en France. En effet, en 2022, 61 % des nouvelles entreprises étaient créées sous le régime du microentrepreneur (source INSEE). Cette différence s'explique par le fait que la création d'une microentreprise nécessite moins souvent de besoins financiers au démarrage et donc un moindre recours au prêt.

Répartition (en nombre) des entreprises ayant bénéficié d'un prêt IPL, selon leur statut juridique

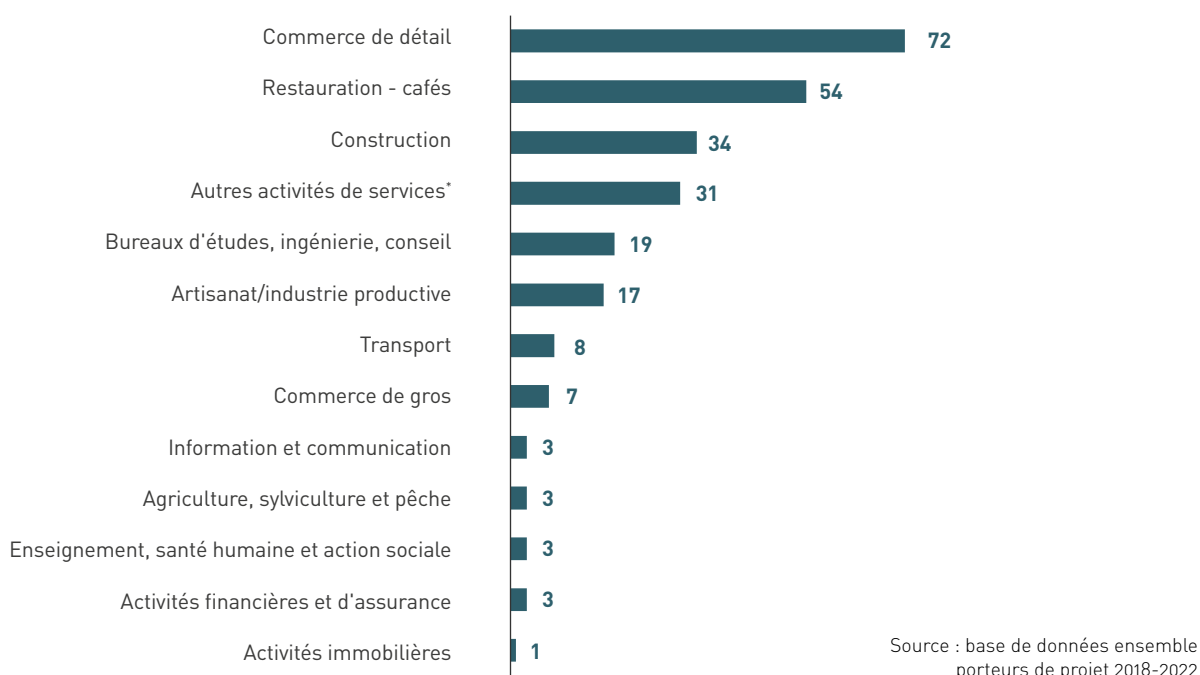


Source : base de données ensemble porteurs de projet 2018-2022

Les entreprises du commerce et de la restauration très représentées

Les secteurs du commerce et de la restauration arrivent en tête des activités ayant bénéficié d'un prêt sur la période 2018-2022 avec **49 % d'entreprises aidées**. Juste derrière, on retrouve le secteur de la construction (13 %) et des autres activités de services (12 %) : coiffure, instituts de beauté, salle de sport.... Ces différentes activités sont très liées à l'économie résidentielle et à la proximité. D'ailleurs, 84,5 % des chefs d'entreprises enquêtés ont au moins une clientèle locale.

Typologie d'activité des entreprises ayant bénéficié d'une aide IPL entre 2018 et 2022



* coiffure, instituts de beauté, salle de sport

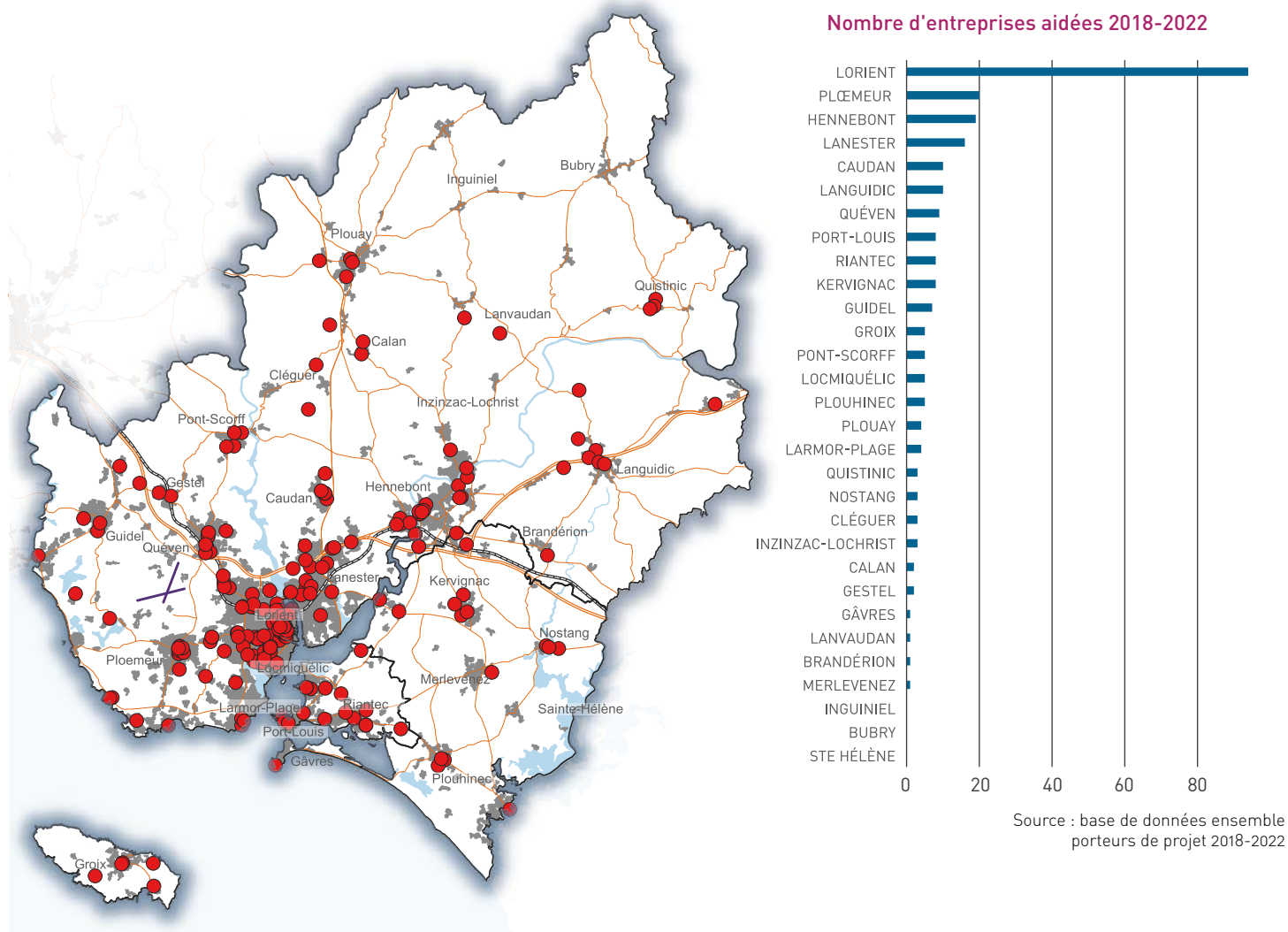
QUI SONT LES BÉNÉFICIAIRES DE PRÊTS ENTRE 2018 ET 2022 ?

Une adéquation au profil moyen des créateurs français

41,2 % des porteurs de projet sont des femmes, 58,8 % des hommes. L'âge moyen de passage en comité est de 38,6 ans. Ces données sont légèrement en dessous des moyennes observées au niveau national avec 45 % de créatrices d'entreprises, et un âge moyen lors de la création de 36 ans¹ (source : INSEE, BPI).

¹ Le rythme des créations d'entreprises ralentit en 2022- INSEE Première n°1936, février 2023

58 % des entreprises aidées sont localisés sur 4 communes

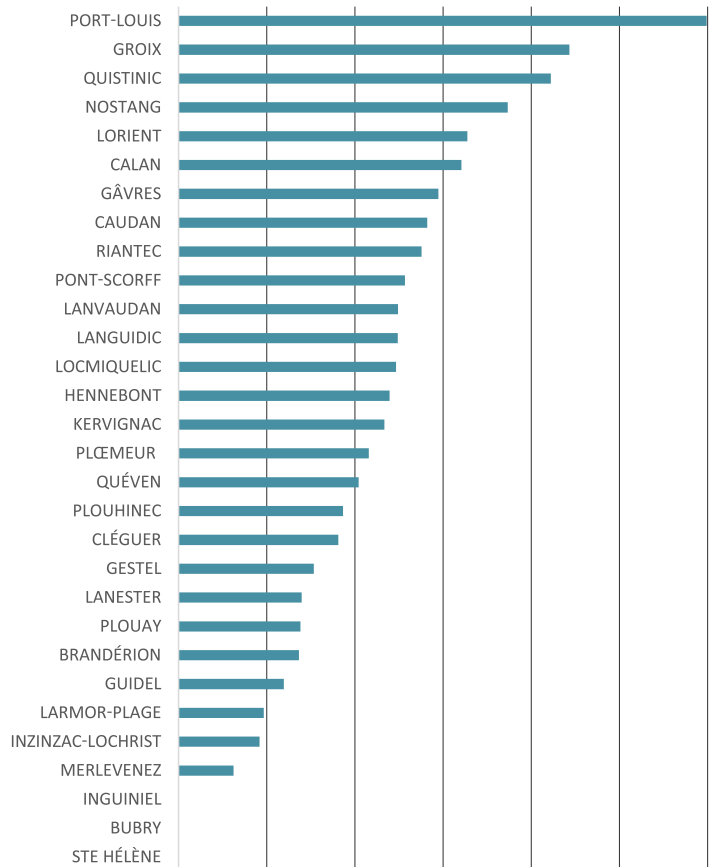


Du point de vue de la localisation, Initiative Pays de Lorient a vocation à intervenir sur les agglomérations de Lorient et de Blavet Bellevue Océan(BBO Communauté). 58 % des entreprises aidées sont issues des communes de Lorient (36 %), Ploemeur (7,7 %), Hennebont (7,3 %) et Lanester (6,2 %), les plus gros pôles urbains. On constate toutefois ainsi une bonne couverture du territoire. Seules 3 communes n'ont pas eu d'entreprises ayant sollicité Initiative Pays de Lorient sur la période (Bubry, Sainte Hélène et Inguiniel).

Du point de vue de la densité, ce sont des petites communes : Quistinic, Groix et Port-Louis qui ont eu le plus de projets aidés : entre 20 et 30 pour 10000 habitants sur la période. Cette répartition montre bien que les entreprises aidées sont fortement orientées sur l'économie résidentielle et de proximité, au service des habitants.

À l'échelle des intercommunalités, 93 % des entreprises aidées sont localisées sur le territoire de Lorient Agglomération, cela représente 11,7 entreprises aidées pour 1000 habitants. Ce taux est de 9,3 entreprises aidées pour 1000 habitants pour BBO Communauté.

Nombre d'entreprises aidées pour 10 000 habitants

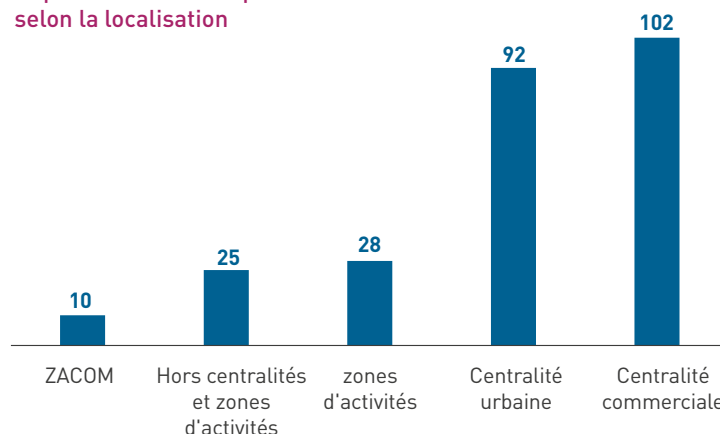


Source : base de données ensemble porteurs de projet 2018-2022

75 % des entreprises aidées sont localisées en centralité

La très grande majorité des entreprises aidées se localise dans le tissu urbain dense en centralité ou centralité commerciale².

Répartition des entreprises aidées selon la localisation

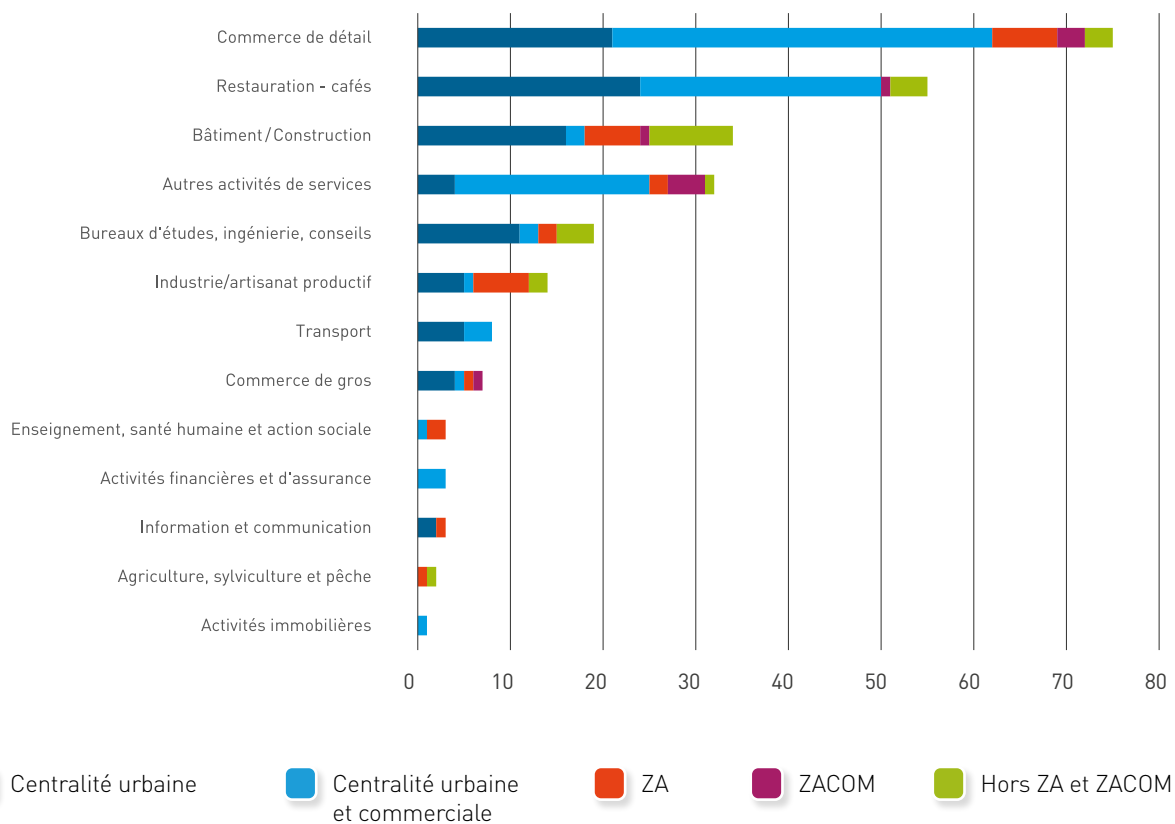


Source : base de données ensemble porteurs de projet 2018-2022

² Les centralités commerciales constituent le cœur commercial des centralités urbaines. Elles cumulent à la fois des fonctions d'habitat, de services, de loisirs et d'activité commerciale.

Selon le type d'activité, certaines entreprises sont plus présentes en zones d'activités et dans le diffus (hors zones d'activité et hors centralités urbaines). C'est le cas notamment des entreprises de construction et du bâtiment (47 %) et de l'industrie /artisanat productif (57 %). Le commerce de détail est à l'inverse majoritairement situé en centralité (83 % des entreprises) mais certains types de commerce (garages automobiles notamment) sont localisés en zones d'activité.

Localisation des entreprises selon le type d'activité



Source : base de données ensemble porteurs de projet 2018-2022

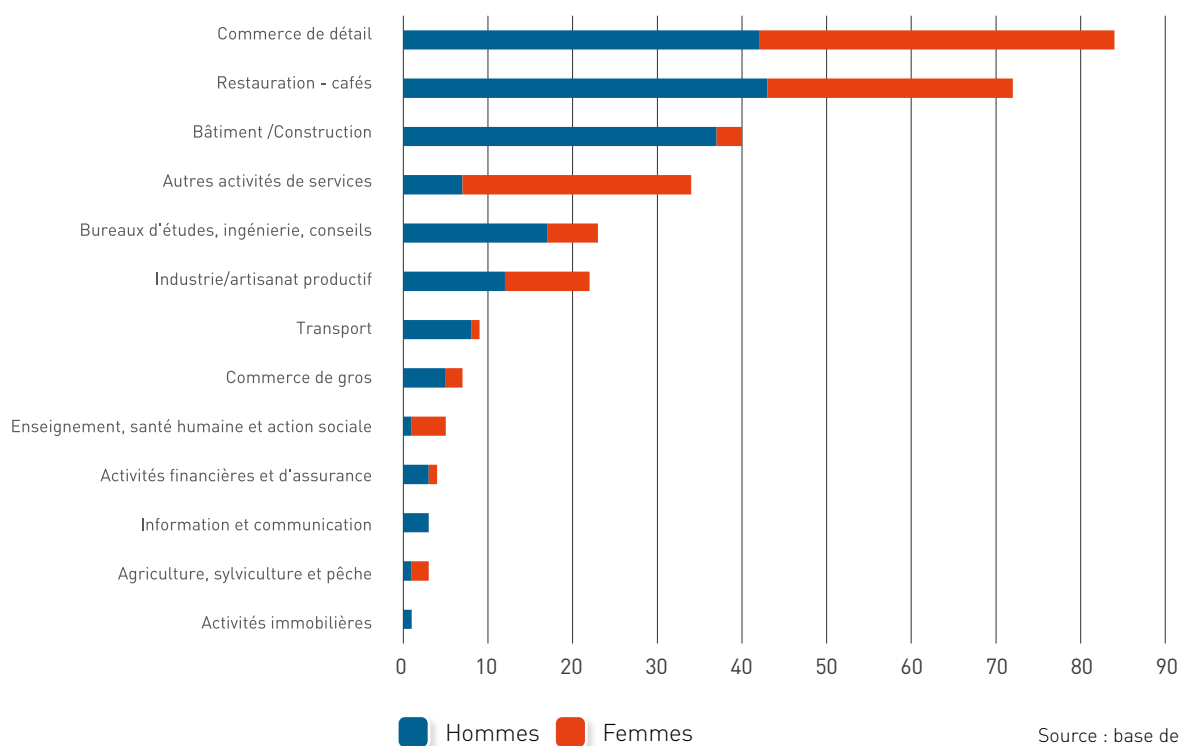
UNE MIXITÉ DANS LES PROFILS DE PORTEURS DE PROJET AIDÉS

Différentes structures accompagnent les porteurs de projet sur le territoire : Initiative Pays de Lorient, La Technopole, les chambres consulaires, BGE, etc. Début 2023, une étude d'AudéLor avait montré les caractéristiques et spécificités des porteurs de projets innovants accompagnés par Lorient Technopole. L'enquête réalisée auprès des chefs d'entreprises aidés par Initiative Pays de Lorient met en évidence des profils souvent assez différents avec davantage de femmes et moins de diplômés.

■ 45 % des porteurs de projet qui ont répondu à l'enquête sont des femmes, soit un taux légèrement inférieur à la base de référence (41 %). On constate cependant une plus grande mixité qu'au sein de l'ensemble des porteurs de projet accompagnés en innovation. En effet, seulement 13 % des projets innovants sont portés par des femmes.

À l'échelle des secteurs d'activité, certains sont très masculins : construction, ingénierie, transport. 3 secteurs sont mixtes : commerce, restauration et industrie/artisanat productif. Les autres activités de service sont majoritairement féminisées.

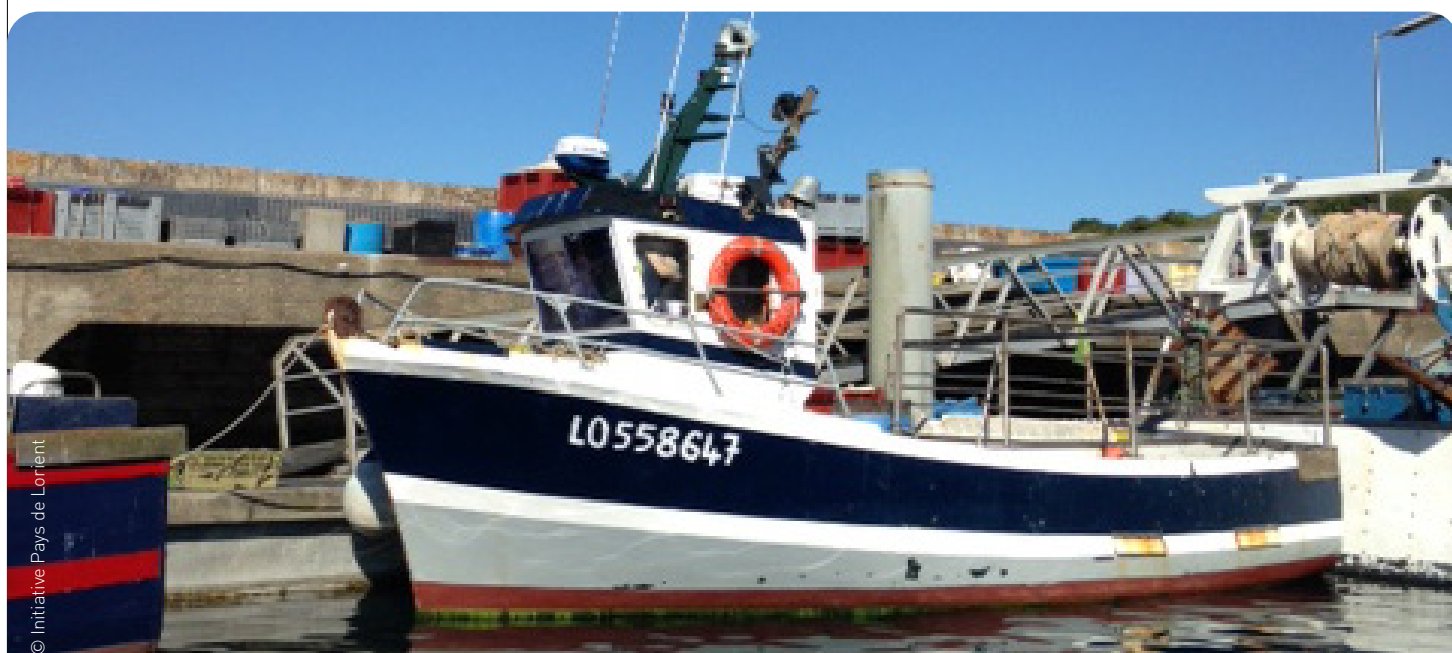
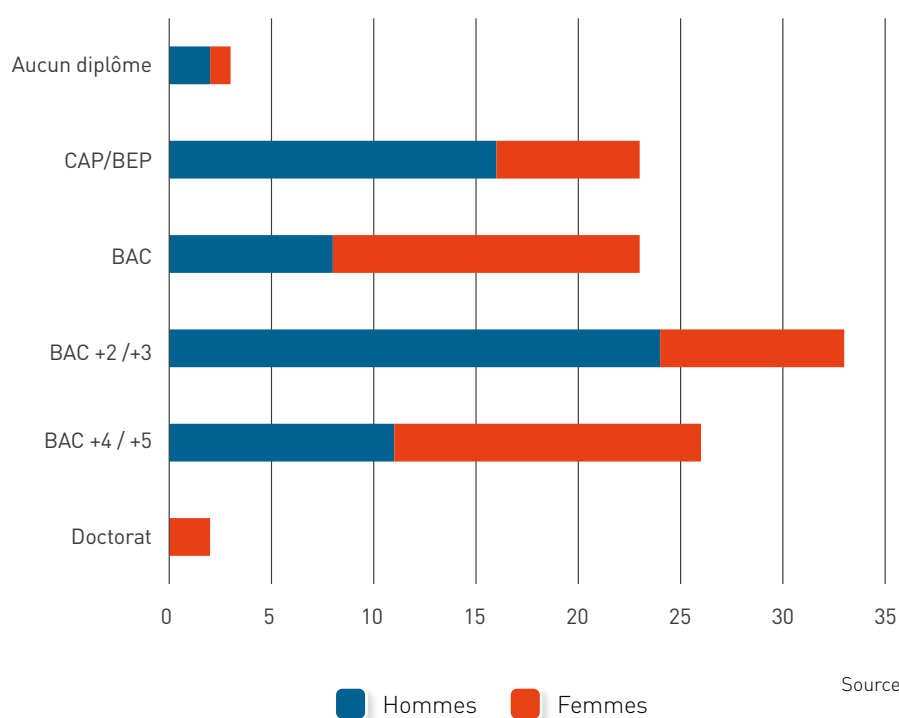
Répartition hommes/femmes selon les secteurs d'activité



Source : base de données ensemble porteurs de projet 2018-2022

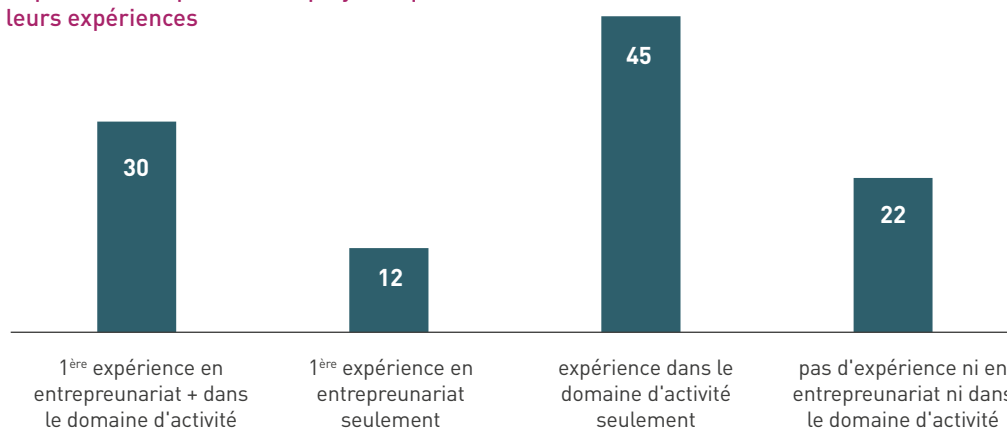
- 76 % des porteurs de projets aidés ont un niveau d'étude au moins égal ou supérieur au bac. 25 % sont diplômés de l'enseignement supérieur long (diplôme au moins égal à un bac+4) contre 67 % pour les porteurs de projet en innovation. On constate que les femmes accompagnées par IPL, qui portent un projet de création ou de reprise ont un niveau de diplôme plus élevé : 34,7 % des femmes accompagnées sont diplômées de l'enseignement supérieur long contre 18 % des hommes.

Répartition hommes/femmes et par niveau de diplôme des porteurs de projet



- Parmi les personnes ayant sollicité Initiative Pays de Lorient, 38 % avaient une première expérience entrepreneuriale avant de créer ou de reprendre une entreprise contre 52 % pour les projets en innovation ;
- 45 porteurs de projet sur 109 avaient déjà une expérience dans le domaine d'activité avant de se lancer. Ils étaient 30/109 à cumuler une 1^{ère} expérience en entrepreneuriat et dans le domaine d'activité soit **69 % qui avaient déjà une première expérience** dans le domaine d'activité souhaité avant de débiter. 22 personnes sur 109 n'avaient aucune expérience ni dans le secteur d'activité souhaité ni en entrepreneuriat ;
- Avant de créer ou de reprendre leur entreprise, **55 % des enquêtés étaient salariés**, 33 % demandeurs d'emploi, 10 % étaient déjà chefs d'entreprise.

Répartition des porteurs de projet enquêtés selon leurs expériences



Source : enquête auprès des porteurs de projets 2018-2022

SYNTHÈSE : PROFILS DES PORTEURS DE PROJET ACCOMPAGNÉS POUR LES 5 SECTEURS LES PLUS REPRÉSENTÉS

Secteurs d'activité les plus représentés	% de femmes	% plus de 40 ans	% de bac et plus	Avec 1 ^{ère} expérience entrepreneuriale	Avec 1 ^{ère} expérience dans l'activité	% d'entreprises localisées en centralité
Bureaux d'études, ingénierie, conseil	26 %	57 %	100 %	33 %	78 %	68 %
Commerce de détail	50 %	42 %	71 %	34 %	54 %	83 %
Restauration - cafés	40 %	40 %	89 %	58 %	63 %	91 %
Autres activités de services	79 %	24 %	71 %	21 %	86 %	78 %
Construction / bâtiment	8 %	43 %	53 %	33 %	80 %	53 %
Moyenne	41 %	42 %	76 %	38 %	68 %	75 %

Source : enquête

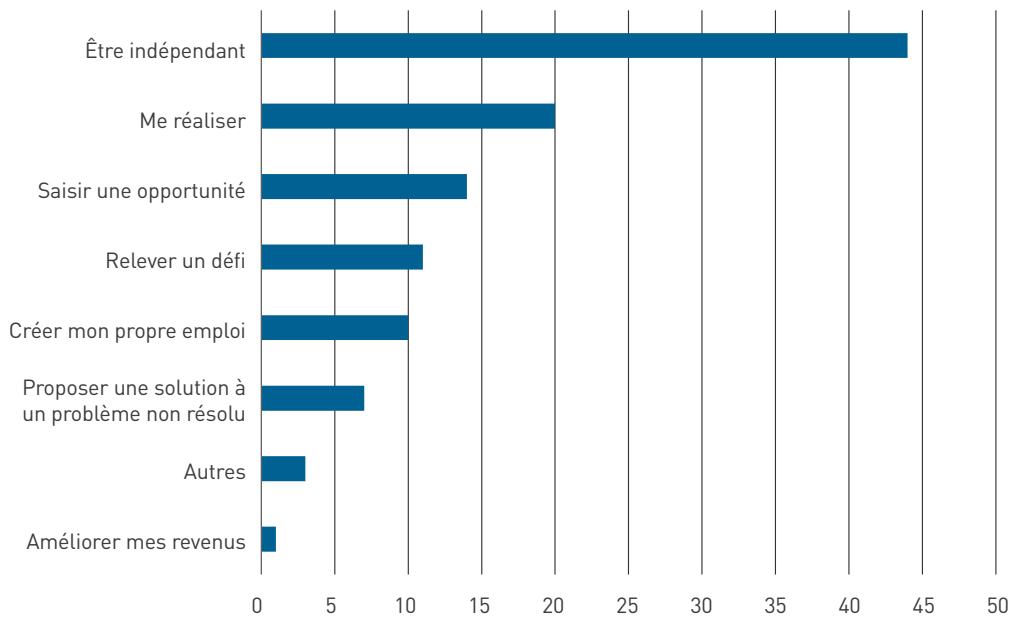
Source : base de données ensemble porteurs de projets 2018-2022



3. RETOURS D'EXPÉRIENCE SUR LA CRÉATION D'ENTREPRISE : LES PLUS ET LES MOINS

UNE SATISFACTION PLUTÔT BONNE ET UNE ADÉQUATION ENTRE L'OBJECTIF ET LA RÉALITÉ

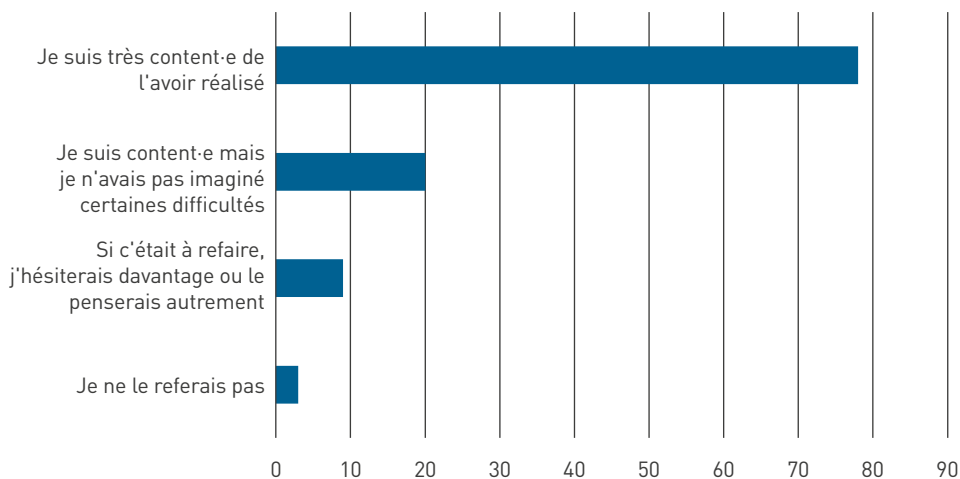
Quelle est la principale raison qui vous a poussé à créer/ reprendre une entreprise ?



Source : enquête auprès des porteurs de projets 2018-2022

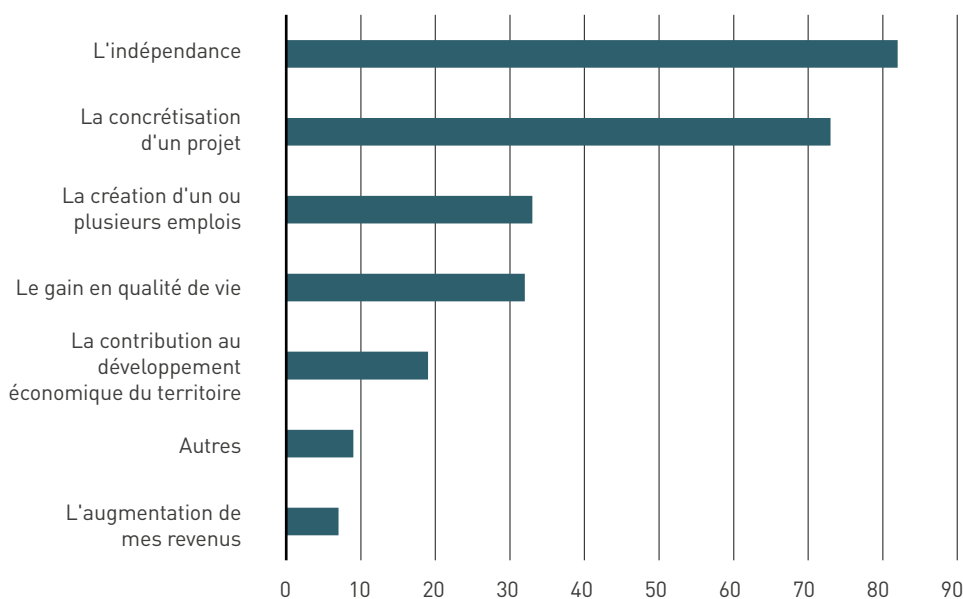
Le souhait d'être indépendant, de se réaliser sont les 2 principales raisons qui poussent à créer ou reprendre une entreprise. L'amélioration des revenus n'apparaît pas comme une motivation principale. Par ailleurs, **89 % des personnes interrogées sont contentes d'avoir réalisé leur projet**, même si une partie (18%) n'avaient pas imaginé certaines difficultés.

Avec le recul vis-à-vis de votre projet, diriez-vous que :



Source : enquête auprès des porteurs de projets 2018-2022

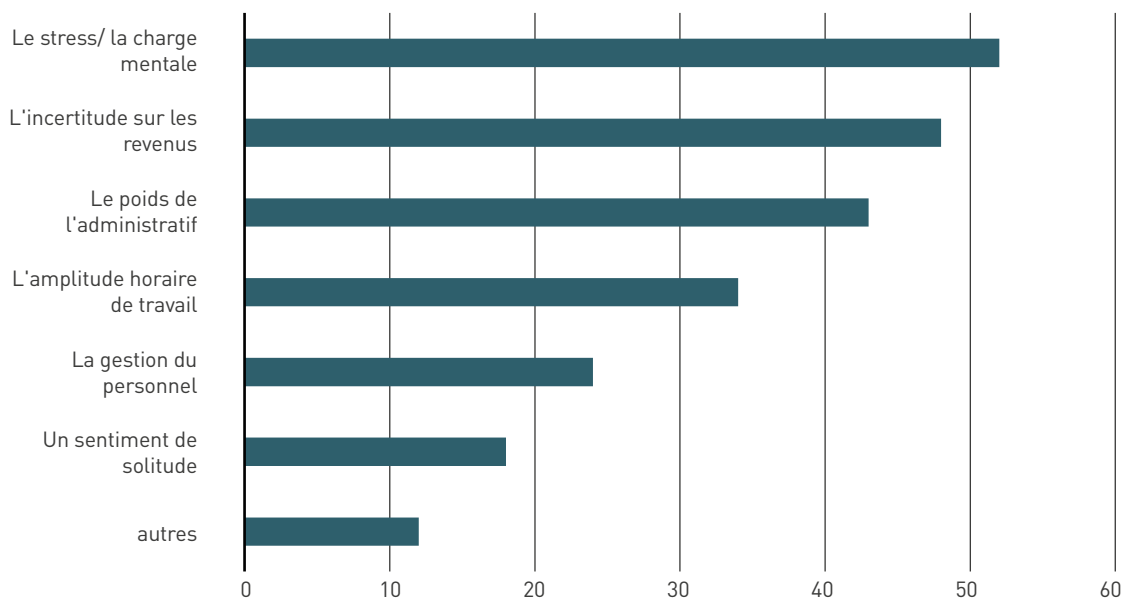
Quels sont vos principaux motifs de satisfaction ?



Source : enquête auprès des porteurs de projets 2018-2022

L'indépendance et la concrétisation d'un projet sont les deux principaux motifs de satisfaction pour les porteurs de projet. La charge mentale, l'incertitude sur les revenus et le poids de l'administratif constituent les 3 principaux motifs d'insatisfaction.

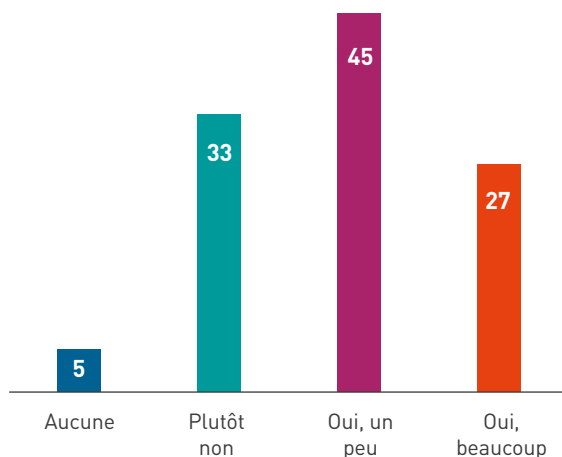
Quels sont vos principaux motifs d'insatisfaction ?



Source : enquête auprès des porteurs de projets 2018-2022

DES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES POUR 65 % DES PORTEURS DE PROJET INTERROGÉS

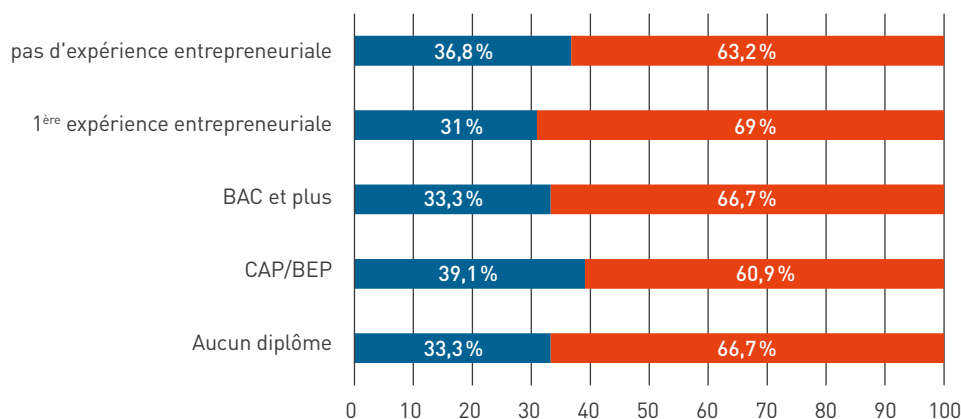
Avez-vous rencontré des difficultés depuis le début de votre activité ?



Source : enquête auprès des porteurs de projets 2018-2022

Le niveau de diplôme ou l'expérience entrepreneuriale ont peu d'impact sur le niveau de difficulté ressenti : 39 % des porteurs de projet ayant un CAP/BEP signalent peu ou pas de difficultés contre 33 % des porteurs de projet ayant le niveau BAC et plus. De même, 36,8 % des porteurs de projet n'ayant pas eu de 1^{ère} expérience entrepreneuriale ont rencontré peu ou pas de difficultés contre 31 % de ceux ayant déjà une première expérience.

Difficultés ressenties selon le niveau de diplôme

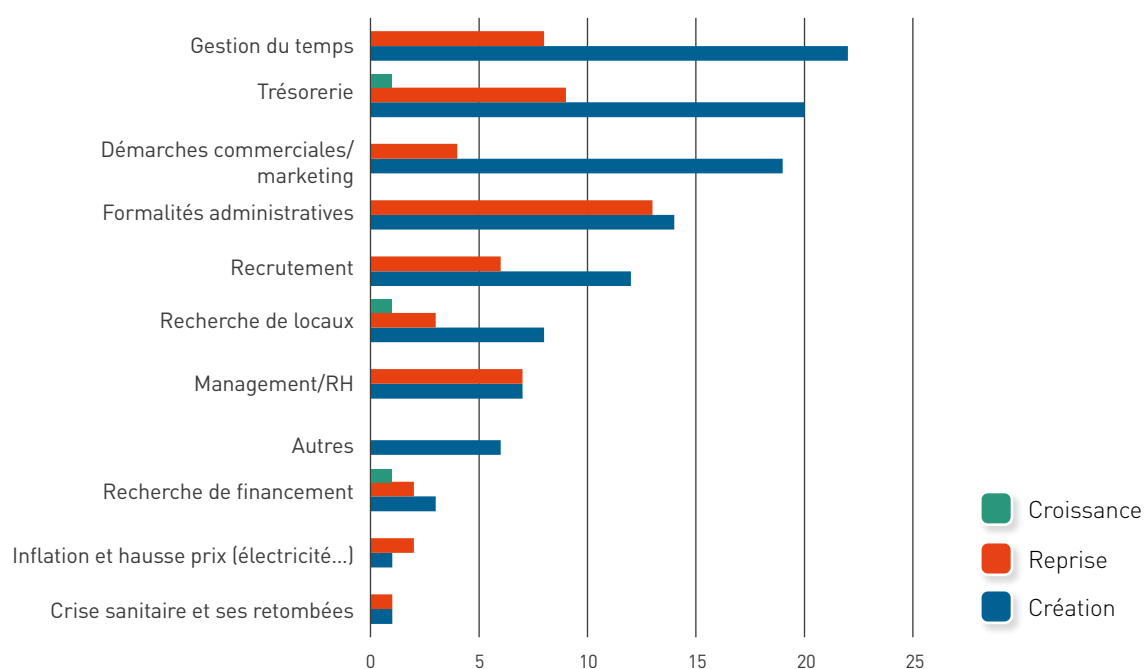


Source : enquête auprès des porteurs de projets 2018-2022

4 difficultés sont citées par au moins 30 % des répondants : des difficultés de trésorerie, de gestion du temps, de formalités administratives et de démarches commerciales/marketing.

Selon les profils des porteurs de projet, on constate que les problématiques liées à la trésorerie, la gestion du temps, aux démarches commerciales et à la recherche de financements sont davantage présentes chez les créateurs que chez les repreneurs. Les problématiques liées au management et aux formalités administratives sont partagées aussi bien par les repreneurs que par les créateurs.

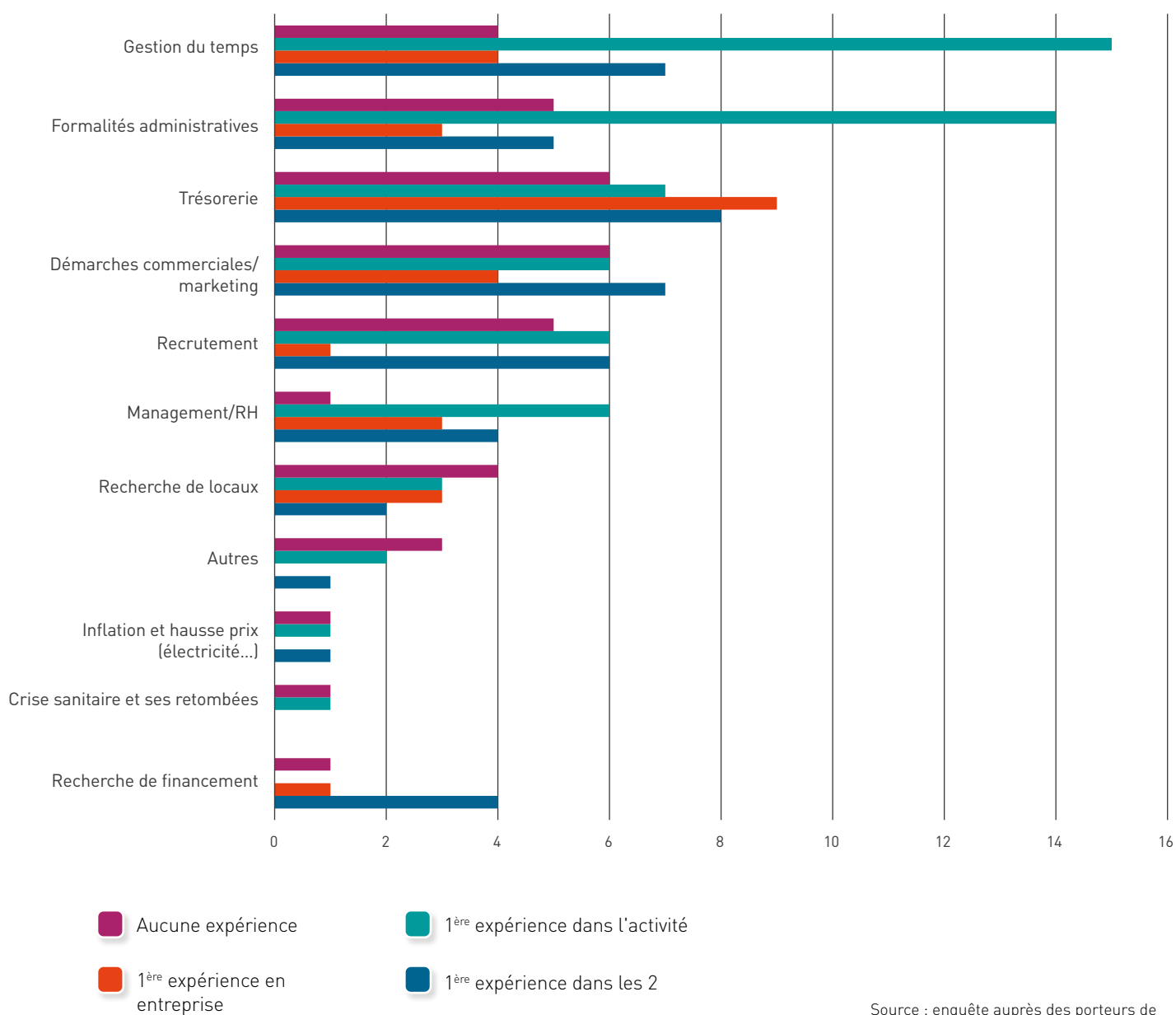
Difficultés rencontrées selon le type de projet



Source : enquête auprès des porteurs de projets 2018-2022

Les profils de créateurs disposant déjà d'une première expérience en entrepreneuriat semblent rencontrer moins de difficultés sauf en ce qui concerne la trésorerie, le management et les ressources humaines et la recherche de locaux.

Difficultés rencontrées selon l'expérience



Source : enquête auprès des porteurs de projets 2018-2022

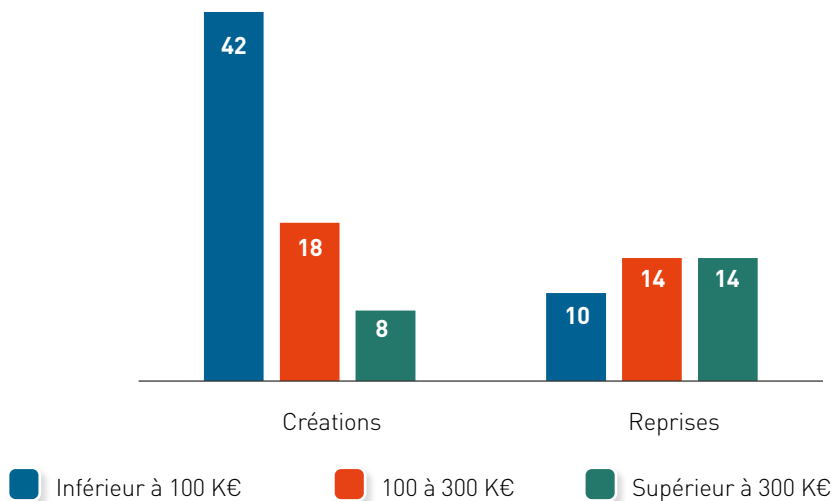


4. LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

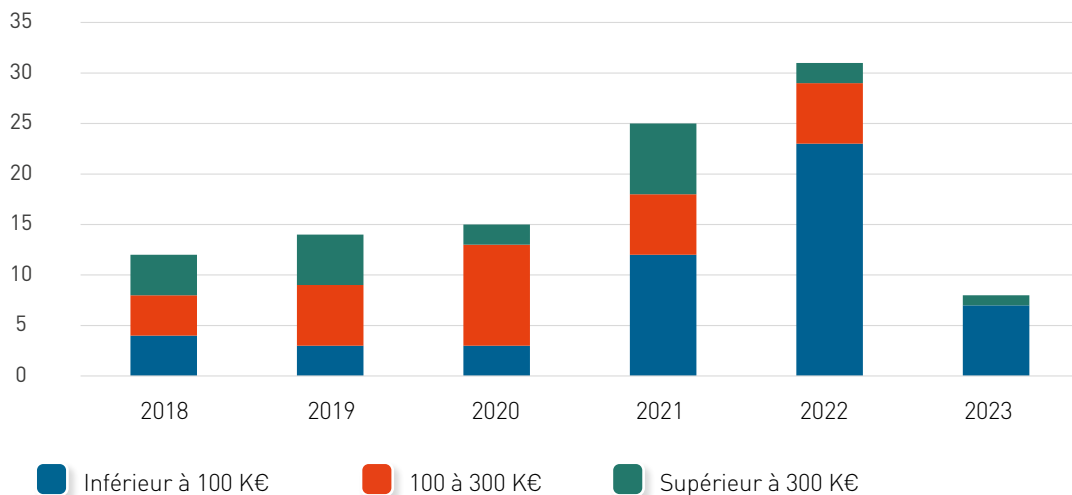
UNE GRANDE DIVERSITÉ DANS LES NIVEAUX DE CHIFFRE D'AFFAIRES...

Pour 49 % des porteurs de projet interrogés, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires inférieur à 100 000 € en 2022. Il s'agit essentiellement (81 %) de créateurs qui ont débuté leur activité sur la période comprise entre 2018 et 2022. Pour les 21 % qui déclarent un chiffre d'affaires supérieur à 300 K€, 64 % sont en situation de reprise. Ainsi, la corrélation entre la création récente d'activité et le niveau de chiffre d'affaires moins élevé est bien réelle.

Répartition des porteurs de projets selon le chiffre d'affaires déclaré



Répartition de chiffres d'affaires selon l'année de création ou de reprise

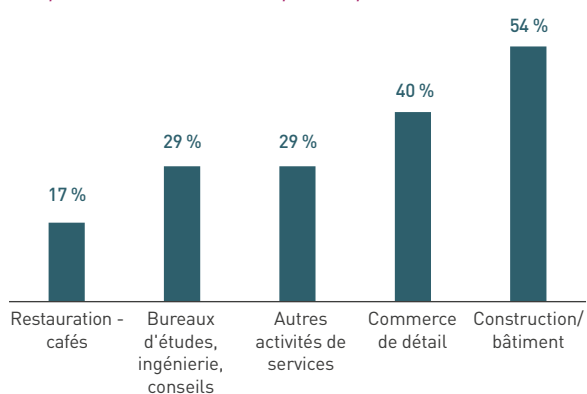


Source : enquête auprès des porteurs de projets 2018-2022

... MAIS 2 SECTEURS AVEC DES NIVEAUX DE CHIFFRES D'AFFAIRES PLUS ÉLEVÉS

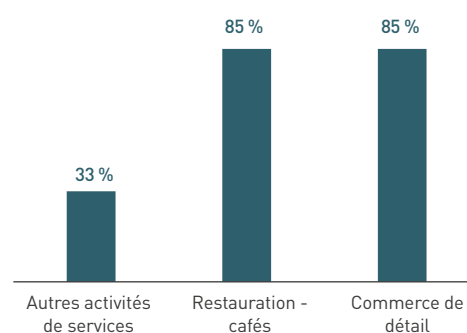
En ce qui concerne les créations, 2 secteurs d'activité semblent particulièrement dynamiques : le commerce de détail et la construction. En effet, au moins 40 % des entreprises de ce secteur ont déclaré un chiffre d'affaires réalisé supérieur à 100 K€. Pour les reprises, on retrouve le secteur du commerce de détail ainsi que de la restauration.

Les créations :
part des entreprises avec un chiffre d'affaires supérieur à 100 K€ selon le secteurs d'activité (pour les 5 secteurs les plus importants)



Source : enquête auprès des porteurs de projets 2018-2022

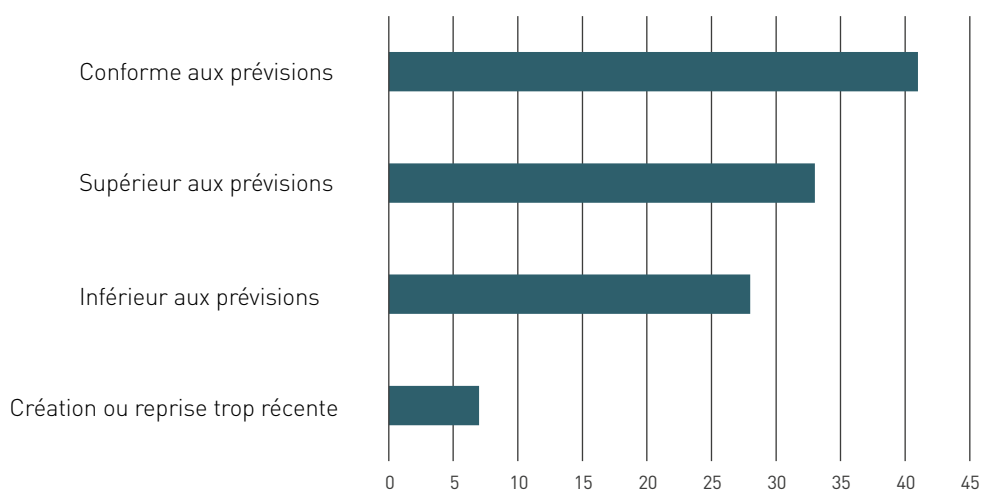
Les reprises :
part des entreprises avec un chiffre d'affaires supérieur à 100 K€ selon le secteurs (pour les 5 secteurs les plus importants)



Source : enquête auprès des porteurs de projets 2018-2022

Pour **68 %** des porteurs de projet interrogés, le chiffre d'affaires 2022 est conforme voire supérieur aux prévisions.

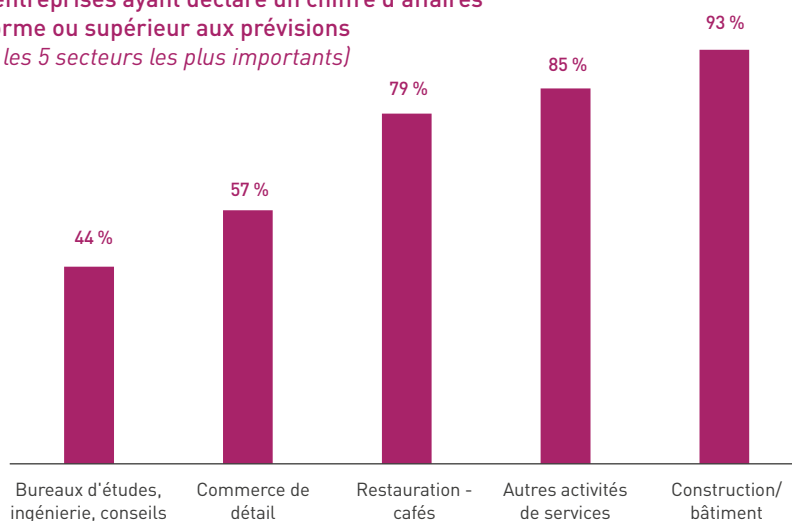
Aujourd'hui, votre chiffre d'affaires est-il ?



Source : enquête auprès des porteurs de projets 2018-2022

Parmi les 5 secteurs les plus représentés, dans 3 secteurs, l'activité réelle est égale ou dépasse les prévisions. Il s'agit de la restauration-café, des autres activités de services et de la construction-bâtiment. À l'inverse, pour le commerce et tertiaire de bureau la réalité est plus souvent en dessous des prévisions.

% d'entreprises ayant déclaré un chiffre d'affaires conforme ou supérieur aux prévisions (pour les 5 secteurs les plus importants)



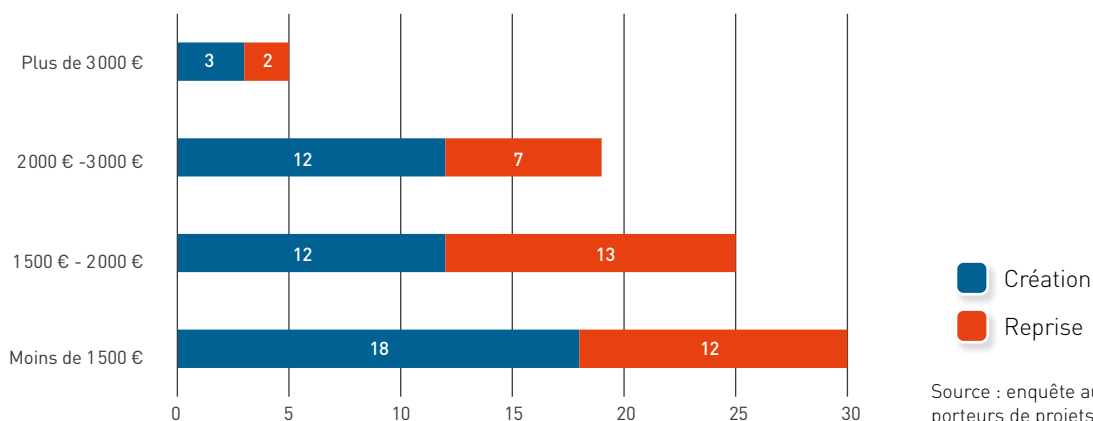
Source : enquête auprès des porteurs de projets 2018-2022

DES SALAIRES VERSÉS QUI RESTENT GLOBALEMENT ASSEZ FAIBLES

51 % des porteurs de projet se sont versés un salaire au bout de moins d'un an d'activité, 14 % au bout d'un an, 33 % entre 1 et 2 ans d'activité, 2 % au bout de plus de 2 ans.

Concernant les niveaux de salaires, **37,5 % des personnes enquêtées ont un salaire brut inférieur au SMIC mensuel brut** (hors création ou reprise récente). Les porteurs de projet en reprise n'affichent pas de salaire plus élevé qu'en création.

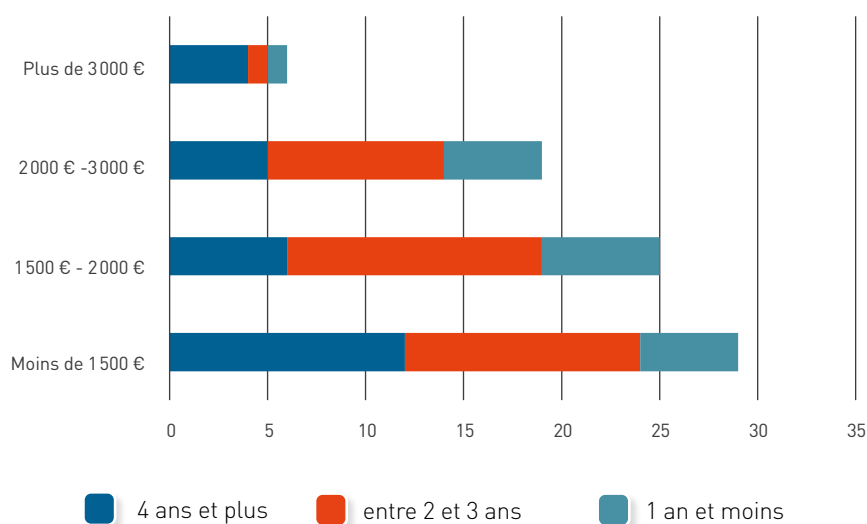
Répartition des porteurs de projet selon le montant du salaire brut versé



Source : enquête auprès des porteurs de projets 2018-2022

En observant la répartition des salaires bruts versés selon l'ancienneté de l'entreprise, on constate que, parmi celles qui sont créées depuis au moins 4 ans, près de la moitié des dirigeants se versent un salaire de moins de 1 500 € brut/mois. Un tiers dispose d'un salaire brut de plus de 2 000 €/mois.

Salaire brut versé en fonction de la date de création de l'entreprise

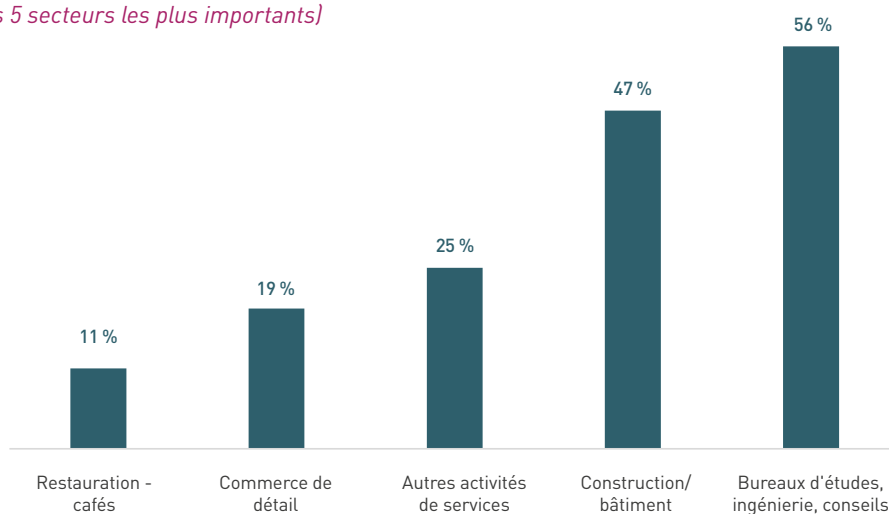


Source : enquête auprès des porteurs de projets 2018-2022



Les secteurs du bâtiment/construction et l'ingénierie conseil sont les secteurs qui dégagent une majorité de salaires plus élevés (supérieurs à 2000 €/ brut/mois).

% des porteurs de projet ayant déclaré un salaire versé supérieur à 2000 €/mois
(pour les 5 secteurs les plus importants)



Source : enquête auprès des porteurs de projets 2018-2022

SYNTHÈSE : RÉSULTATS ÉCONOMIQUES POUR LES 5 SECTEURS LES PLUS REPRÉSENTÉS

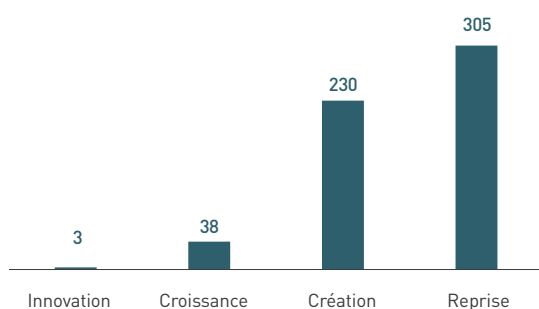
Secteurs d'activité les plus représentés	% de création	% CA conforme ou supérieur aux prévisions	% de CA supérieur à 100 K€ (création)	% de CA supérieur à 100 K€ (reprise)	% de salaires supérieurs à 2000 € / mois
Bureaux d'études, ingénierie, conseil	88 %	44 %	29 %	NR	56 %
Commerce de détail	60 %	57 %	40 %	85 %	19 %
Restauration - cafés	32 %	79 %	17 %	85 %	11 %
Autres activités de services	57 %	85 %	29 %	NR	25 %
Construction / bâtiment	87 %	93 %	54 %	NR	47 %
Moyenne	64 %	68 %	38 %	74 %	25 %

Source : enquête auprès des porteurs de projets 2018-2022

UNE MAJORITÉ DE PETITES STRUCTURES

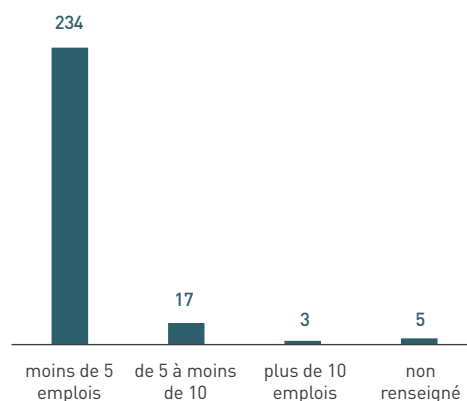
51 % des entreprises aidées n'ont qu'un seul emploi et **90 % des entreprises ont moins de 5 emplois**. Les 3 entreprises aidées avec plus de 10 emplois correspondent à des reprises ou bien à des entreprises ayant sollicité Initiative Pays de Lorient pour un prêt de croissance.

Nombre d'emplois au démarrage du projet



Source : base de données ensemble porteurs de projet 2018-2022

Répartition des entreprises aidées selon le nombre d'emplois au démarrage



Source : base de données ensemble porteurs de projet 2018-2022

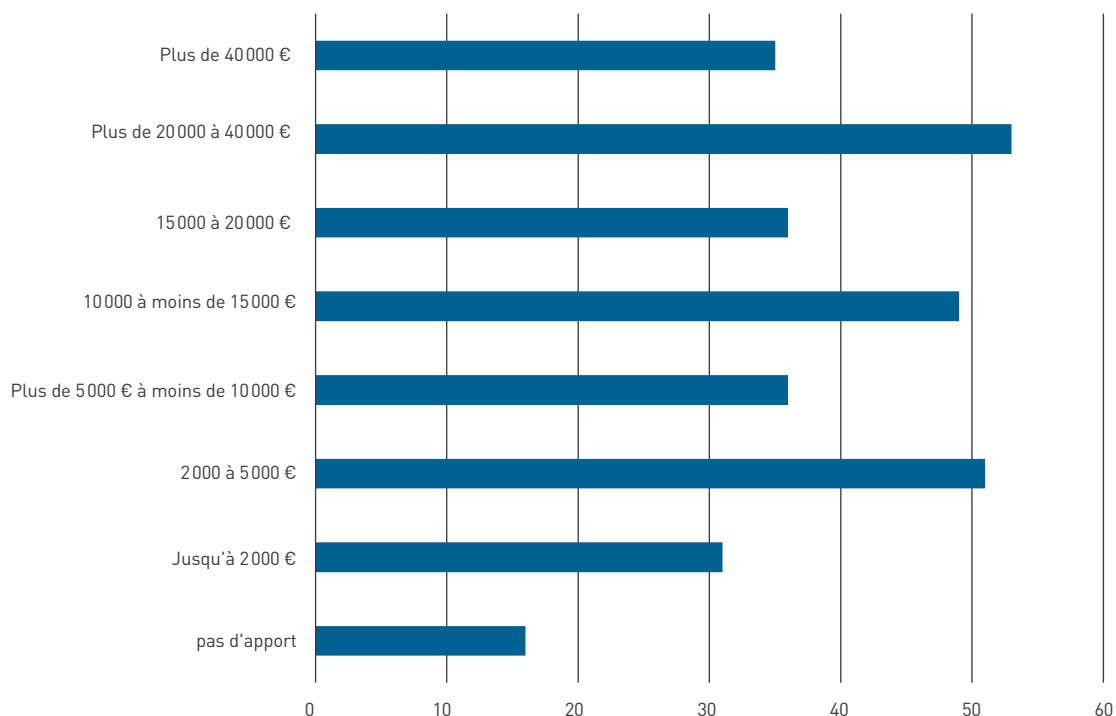
RETOMBÉES ET INVESTISSEMENTS DANS L'ÉCONOMIE DES TERRITOIRES

Au total, **2 037 174 € de prêts d'honneur (hors banque) ont été accordés**. Cela représente un montant moyen de **6 572 € par porteur de projet et 7 866 € par entreprise**.

95 % des porteurs de projet qui ont bénéficié d'un prêt avaient un apport personnel et 50 % des porteurs de projet avaient un apport personnel supérieur à 10 000 €.

On constate de grandes disparités dans la répartition des apports : 27 % ont effectué un apport entre 2000 et 5000 €. Pour 27 %, le montant de l'apport était supérieur à 20 000 €.

Répartition des porteurs de projet selon l'apport personnel fourni

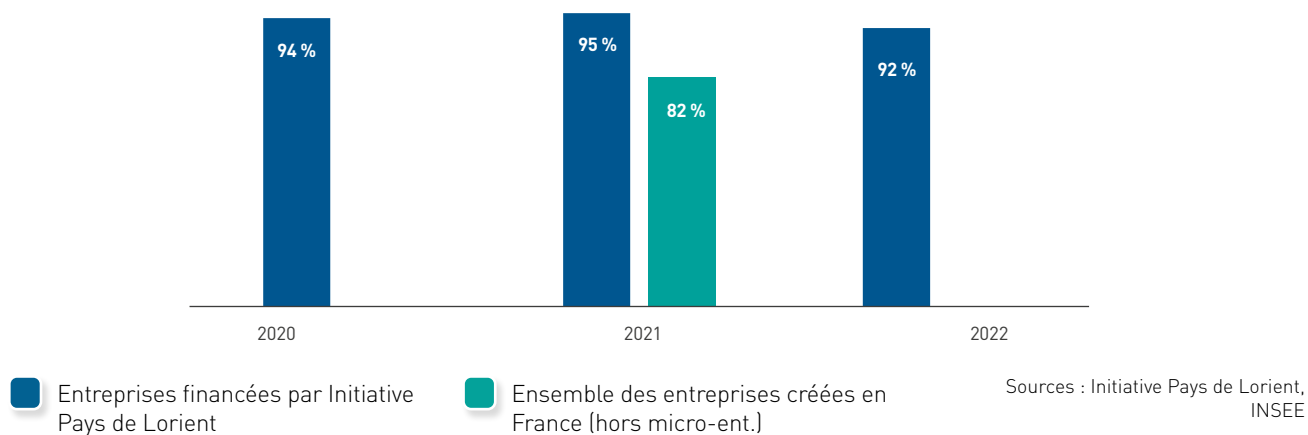


Source : base de données ensemble porteurs de projet 2018-2022

UN TAUX ÉLEVÉ DE SURVIE DES ENTREPRISES

Le taux de pérennité est le pourcentage d'entreprises financées qui dépassent le cap des 3 ans. Pour les entreprises accompagnées, ce taux est bien souvent supérieur à celui des entreprises non accompagnées. C'est le cas pour les entreprises aidées par Initiative Pays de Lorient qui affichent des taux de pérennité à 3 ans supérieurs à 90 %. En 2021, le taux de survie pour les entreprises aidées par Initiative Pays de Lorient était de 95 %, il était de 82 % au niveau national.

Taux de pérennité des entreprises à 3 ans

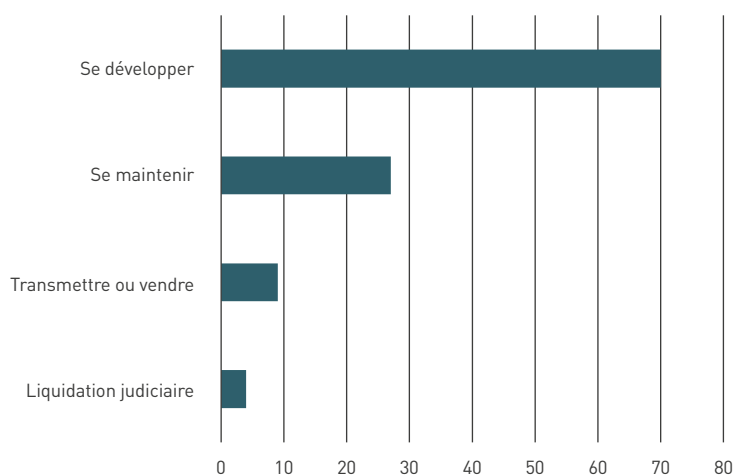




5. DES PERSPECTIVES PLUTÔT POSITIVES

**64 % DES PERSONNES INTERROGÉES
ENVISAGENT UN DÉVELOPPEMENT DE
LEUR ENTREPRISE**

Quelles sont vos perspectives pour
votre entreprise ?



Source : enquête auprès des
porteurs de projets 2018-2022

La grande majorité des entreprises envisagent un développement de leur activité (70). 9 porteurs de projet souhaitent transmettre ou vendre et 4 liquidations judiciaires sont envisagées.

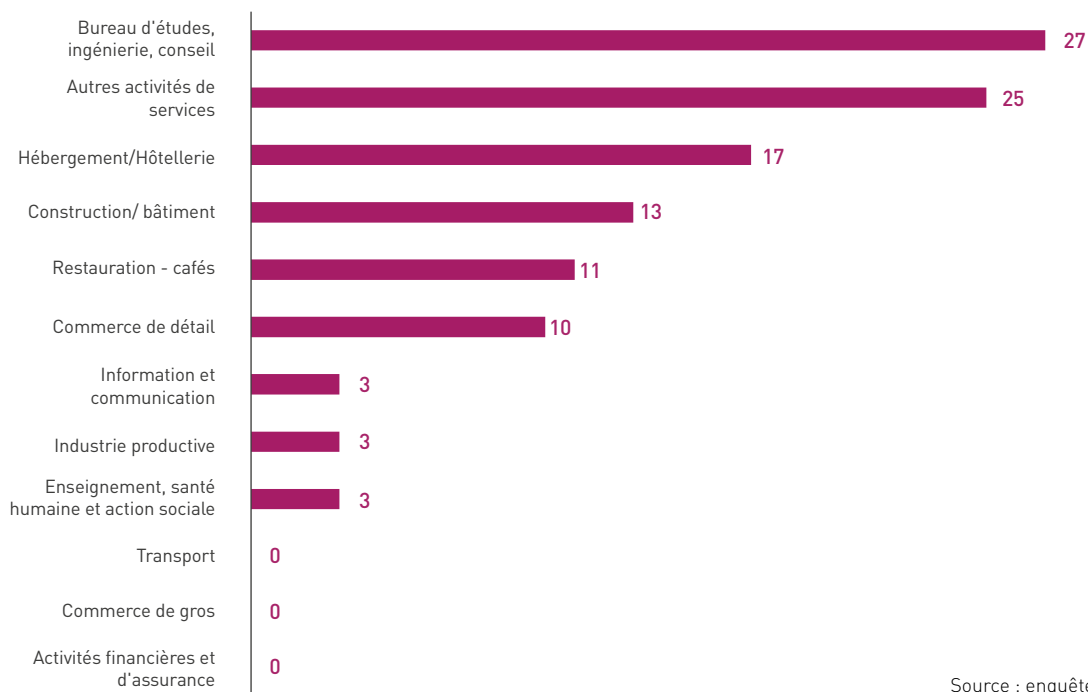


+50 % D'EMPLOIS EN PLUS PAR RAPPORT AU DÉMARRAGE

Au démarrage de l'activité, l'effectif total des entreprises interrogées était de 217 emplois. Actuellement, l'effectif pour ces mêmes entreprises est de 329, soit **+52%**.

Hormis 3 secteurs d'activité (commerce de gros, transport et activités financières), les autres secteurs d'activité ont vu leur effectif progresser. Les entreprises de conseil, bureau d'études, ingénierie... et d'autres services sont celles qui ont le plus gagné en effectif, ce sont souvent des entreprises qui disposent d'une large zone de chalandise avec des besoins en recrutements plus importants.

Évolution des effectifs entre le démarrage de l'activité et aujourd'hui

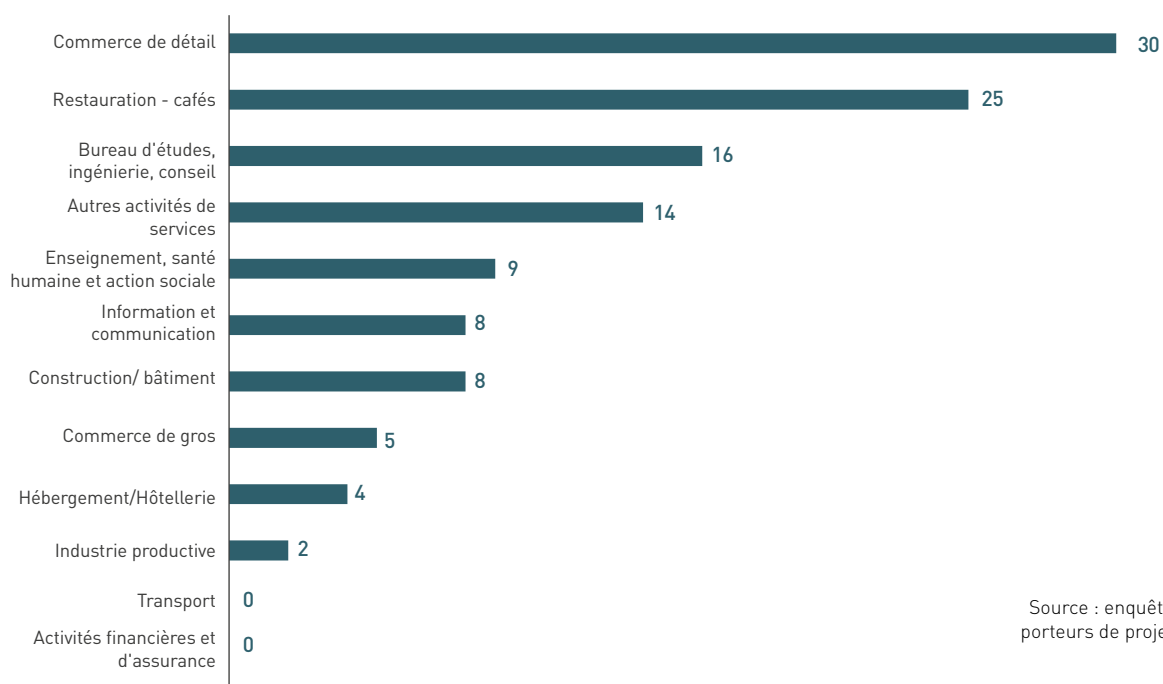


Source : enquête auprès des porteurs de projets 2018-2022

**+121 EMPLOIS D'ICI 1
À 3 ANS**

En termes de perspectives, les secteurs du commerce de détail, des cafés/restaurants sont ceux qui envisagent de créer le plus d'emplois d'ici 1 à 3 ans.

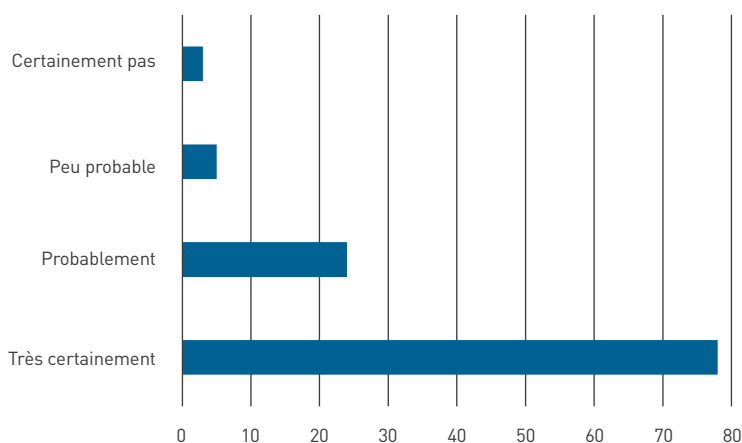
Combien de nouveaux emplois envisagez-vous de créer d'ici un à trois ans ?



Source : enquête auprès des porteurs de projets 2018-2022

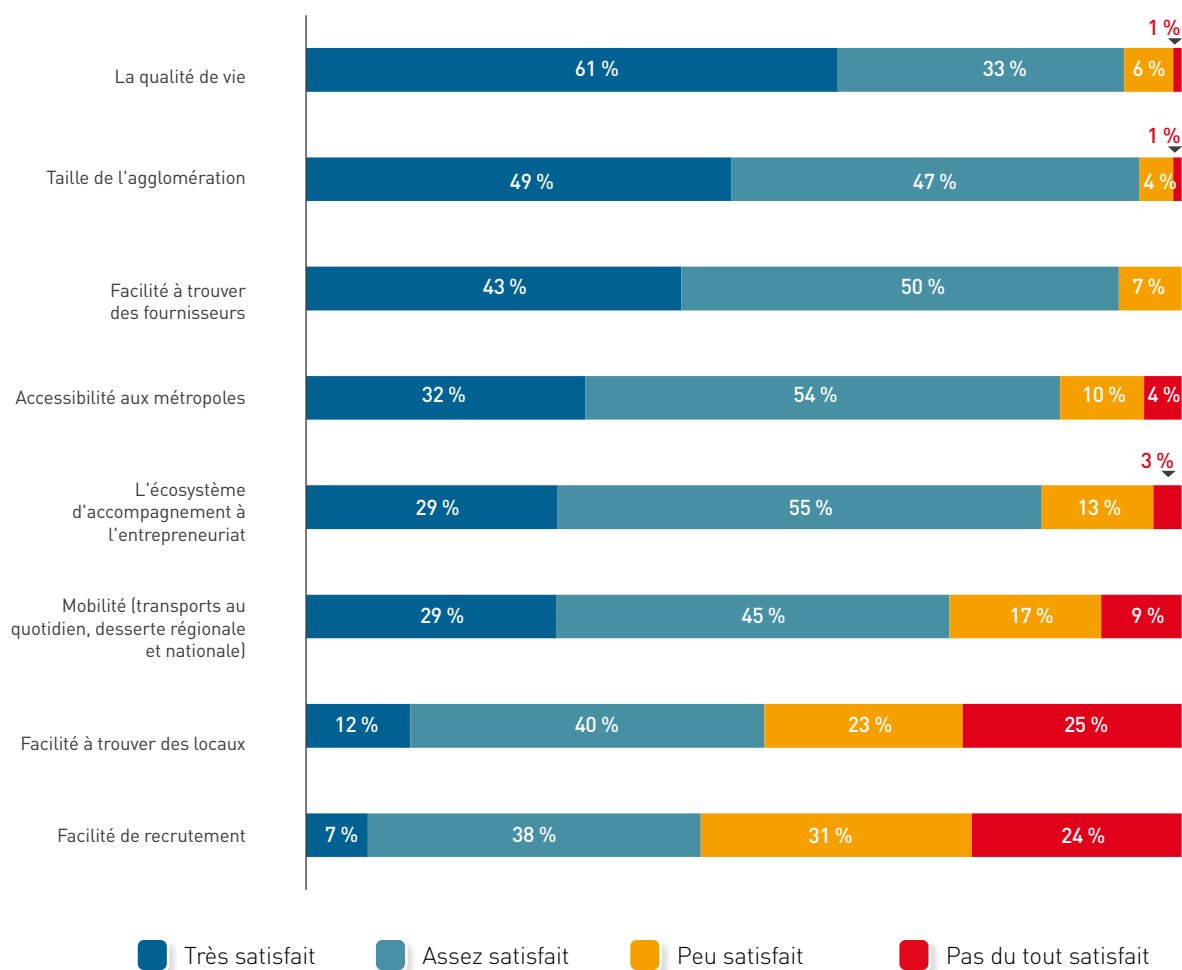
UN ANCRAGE LOCAL FORT POUR LES ENTREPRISES AIDÉES

Dans les années à venir, pensez-vous que votre activité restera implantée dans le pays de Lorient ?



Source : enquête auprès des porteurs de projets 2018-2022

Niveaux de satisfaction concernant le lieu d'activité



Source : enquête auprès des porteurs de projets 2018-2022

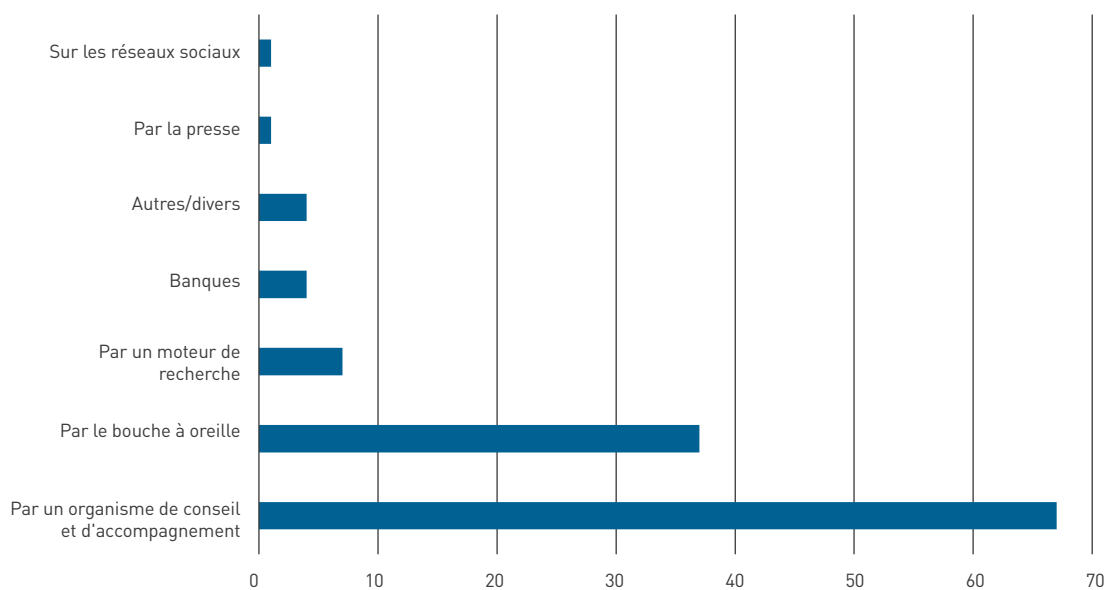
Les personnes interrogées sont globalement très satisfaites de la **qualité de vie** (93,4 %), de la **taille de l'agglomération** (93,5 %). La **facilité de recrutement** et la **facilité à trouver des locaux** sont les 2 points sur lesquels les personnes enquêtées sont le moins satisfaites (25 % et 24 % d'insatisfaits).

6. L'ACCOMPAGNEMENT PAR INITIATIVE PAYS DE LORIENT

INITIATIVE PAYS DE LORIENT : UN ORGANISME CONSEILLÉ PAR SES PAIRS

Concernant la façon dont les porteurs de projet ont connu Initiative Pays de Lorient, le réseau local des professionnels du conseil et de l'accompagnement est largement cité par les personnes enquêtées (55 % des citations).

Comment avez-vous connu Initiative Pays de Lorient ?



Source : enquête auprès des porteurs de projets 2018-2022

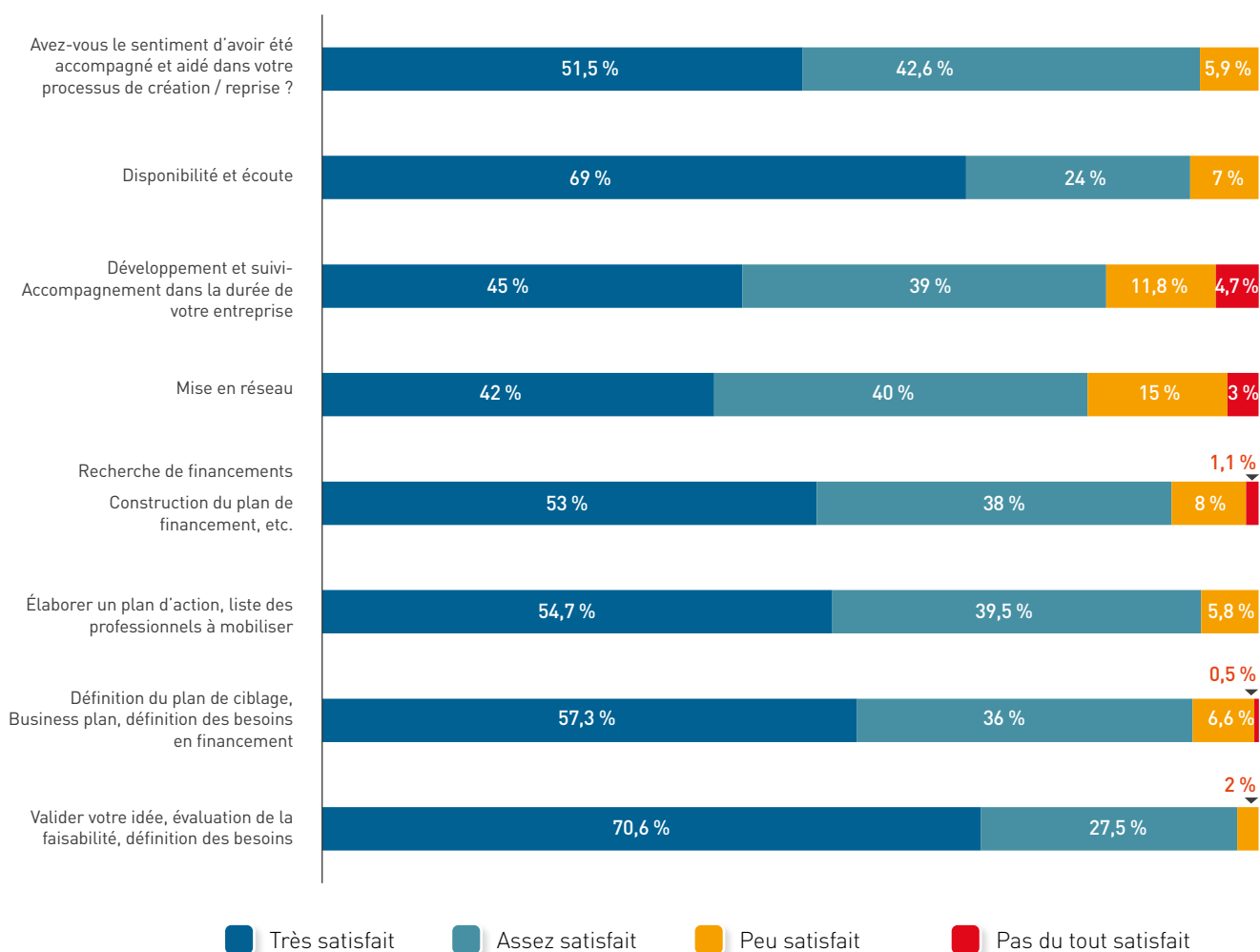


94 % DES PORTEURS DE PROJET ONT EU LE SENTIMENT D'AVOIR ÉTÉ ACCOMPAGNÉS ET AIDÉS

Validation de l'idée, évaluation de la faisabilité et disponibilité et écoute sont les 2 points qui recueillent le plus de satisfaction.

La mise en réseau et l'accompagnement dans la durée sont les 2 points qui recueillent les taux les plus « élevés » de peu à pas du tout satisfaits (18 % et 16,5 %).

Niveaux de satisfaction selon différents points

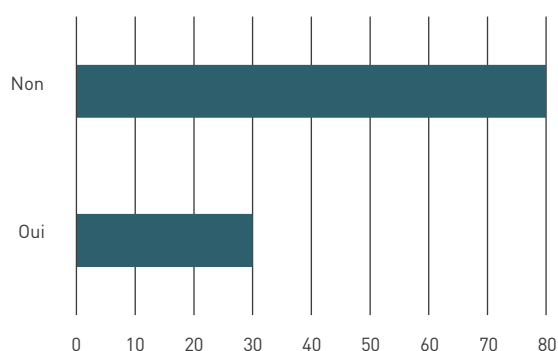


Source : enquête auprès des porteurs de projets 2018-2022

UN PARRAINAGE QUI N'EST PAS MAJORITAIRE MAIS QUI APPORTE UNE GRANDE SATISFACTION

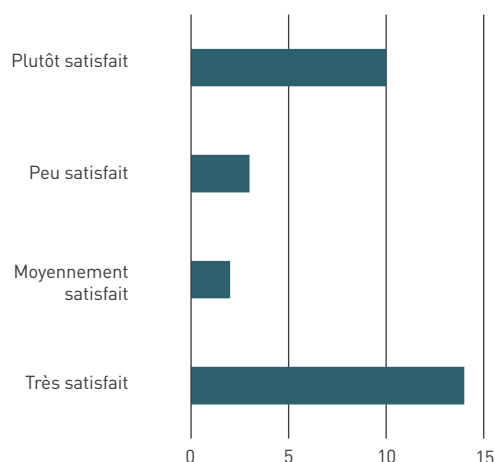
27 % des porteurs de projet enquêtés ont bénéficié d'un parrainage et 83 % en sont satisfaits. Cependant, les fréquences d'entrevues entre parrain et chefs d'entreprises semblent assez espacées : seuls 18,5 % (5 personnes) ont bénéficié d'un contact une fois par mois environ et 4 personnes n'ont pas eu de contact.

Avez-vous bénéficié d'un parrainage du réseau Initiative ?



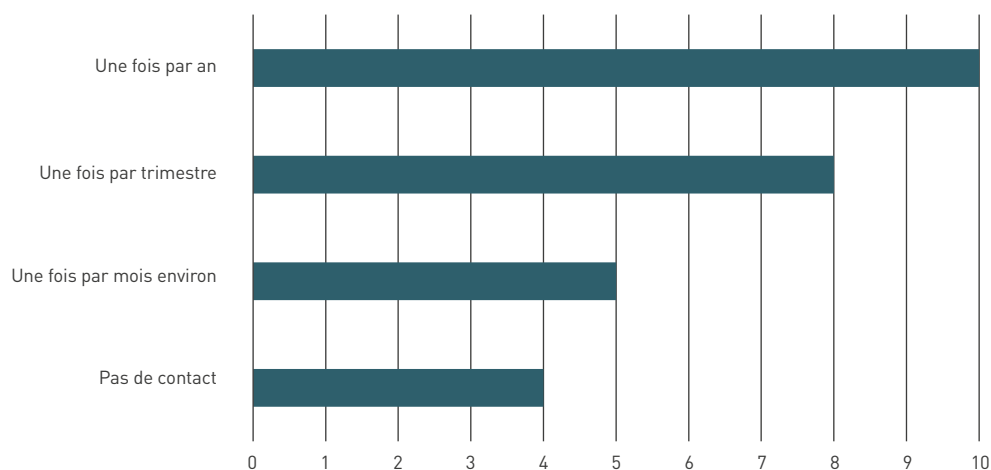
Source : enquête auprès des porteurs de projets 2018-2022

Qu'avez-vous pensé de ce parrainage ?



Source : enquête auprès des porteurs de projets 2018-2022

Quelle a été la fréquence des contacts avec votre parrain ?



Source : enquête auprès des porteurs de projets 2018-2022

UNE AIDE PERÇUE QUI VA AU-DELÀ DU FINANCEMENT

À la question ouverte « Qu'est-ce que Initiative Pays de Lorient vous a apporté ? », sur 58 personnes qui ont répondu, 30 % des citations concernent un apport en financement, le reste des citations est orienté sur de l'accompagnement global et du soutien personnel.

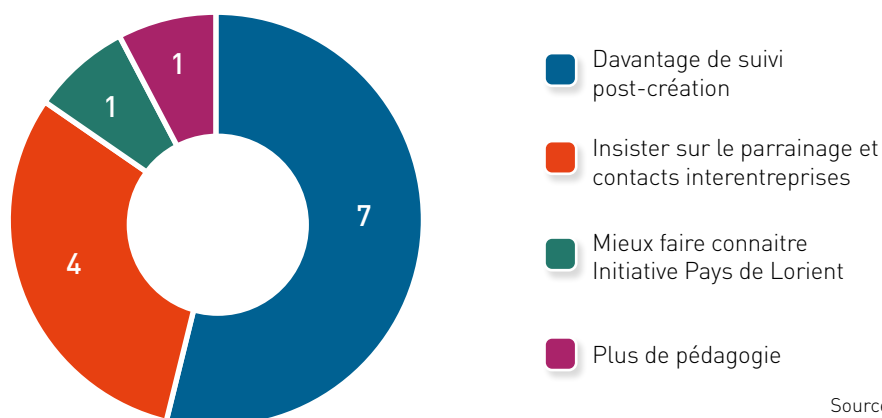


Concernant les commentaires ouverts sur l'accompagnement, ils sont plutôt positifs. Sur 34 porteurs de projet qui se sont exprimés, 29 citations témoignent d'une satisfaction à l'égard de l'accompagnement. 6 citations soulignent le souhait d'un accompagnement plus approfondi (plannings détaillés, aide au calcul des besoins en trésorerie, accompagnement post-crétion...)

L'ACCOMPAGNEMENT POST-CRÉATION SUSCITE DES SUGGESTIONS

Avez-vous des suggestions d'amélioration sur l'accompagnement d'Initiative Pays de Lorient (accueil, instruction du dossier, comité, suivi, parrainage...)?

Suggestions des porteurs de projet aidés



Source : enquête auprès des porteurs de projets 2018-2022

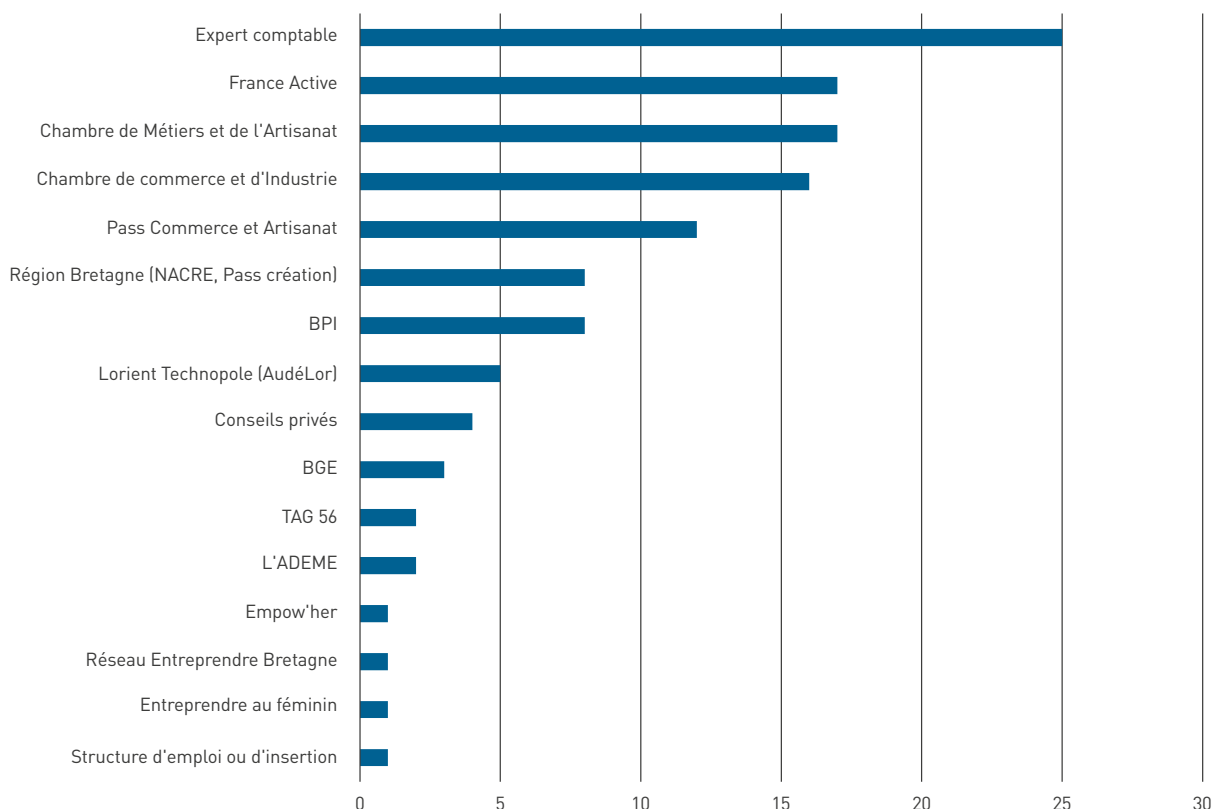


7. L'ACCOMPAGNEMENT PAR D'AUTRES STRUCTURES AVANT ET APRÈS LA CRÉATION

61 % des entreprises aidées et accompagnées par Initiative Pays de Lorient n'ont pas été aidées au démarrage par une autre structure.

Pour les 39% accompagnés par d'autres structures au démarrage, plusieurs organismes complémentaires ont été sollicités.

Vous avez été accompagné-e par d'autres structures qu'Initiative Pays de Lorient (avant ou après la création), quelles étaient ces structures (ou dispositifs) ?

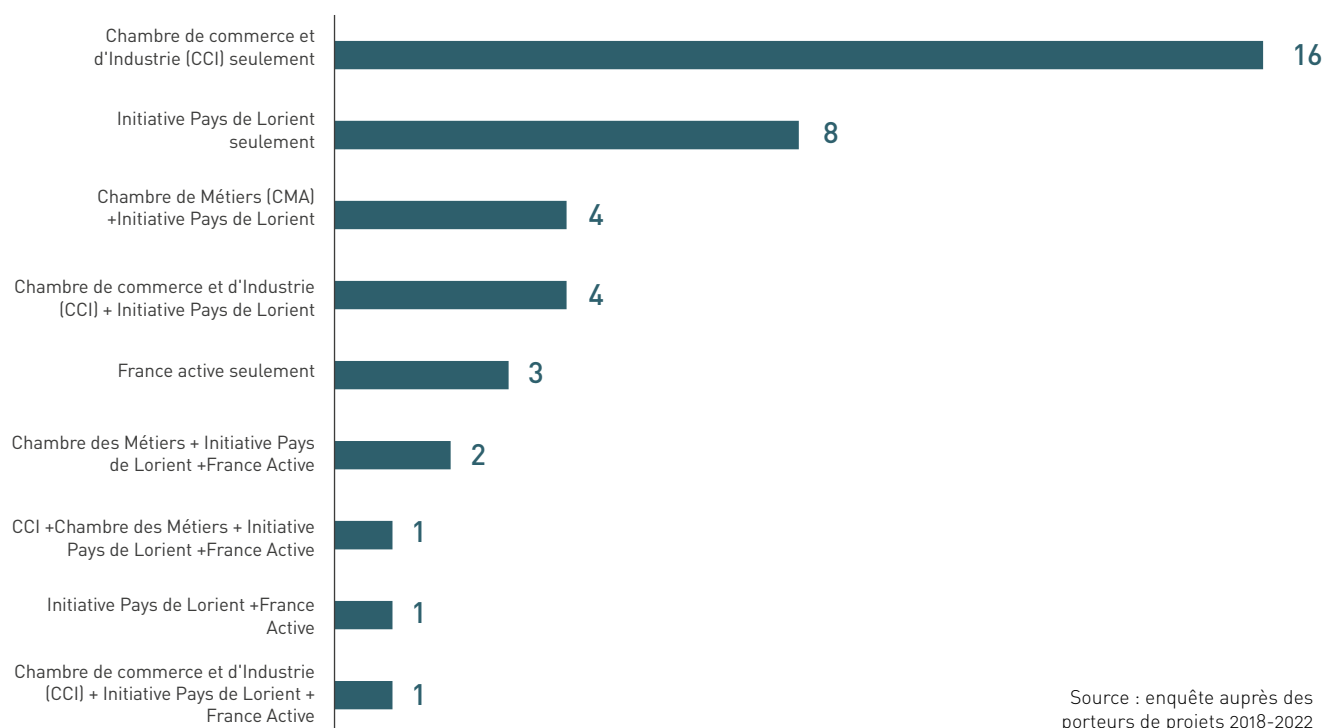


Source : enquête auprès des porteurs de projets 2018-2022

12 répondants sur 43 ont ainsi bénéficié du Pass Commerce et artisanat. Ce dernier est un dispositif proposé et financé par la Région Bretagne en partenariat avec les 60 intercommunalités bretonnes dont Lorient Agglomération depuis 2019. Le PASS Commerce et artisanat vise à accompagner les entreprises commerciales ou artisanales indépendantes et associations dans leurs démarches d'investissements de modernisation et de développement. À l'échelle de l'ensemble des entreprises aidées entre 2018 et 2022, **19 % ont bénéficié à la fois d'un prêt par Initiative Pays de Lorient et d'une aide avec le Pass Commerce.**

62 % des porteurs de projet aidés par Initiative Pays de Lorient n'ont pas eu de suivi post-crédation ou post-reprise (70 rpondants). Pour les 40 rpondants qui ont bnficié de ce suivi 22 ont sollicité Initiative Pays de Lorient seulement ou en complment d'autres structures.

Rpartition des porteurs de projet qui ont bnficié d'un suivi post-crédation selon le(s) type(s) d'organismes



Source : enqête auprs des porteurs de projets 2018-2022

Au terme du questionnaire, **61 personnes /99** ayant rpondu la question sont intressées par un club de bnficiaires au sein d'Initiative Pays de Lorient.



AudÉLOR
DÉVELOPPEUR DE TERRITOIRE

12 avenue de la Perrière

56324 Lorient cedex

02 97 12 06 40

www.audelor.com

Suivez-nous



Pour télécharger
les communications
d'AudéLor : www.audelor.com

